

# **Chapitre 1**

## **Contributions des cinq groupes de travail**

## **A - Enseignements Primaire, Secondaire et Professionnel**

### **I - Introduction**

Le système éducatif au Bénin traverse une crise qui préoccupe autant les gouvernements que les usagers de l'école. Les états généraux de l'éducation, tenus à Cotonou du 2 au 9 octobre 1990, ont fait le diagnostic du système éducatif béninois. A la suite de quoi, une réforme a été engagée en 1994.

Cette réforme privilégie un enseignement fondé sur l'acquisition de compétences. Ce choix tient compte du profil du citoyen béninois tel qu'établi par les états généraux de l'éducation.

Le français étant la langue d'enseignement mais aussi la langue de travail et de communication internationale au Bénin, il semble essentiel de porter une attention particulière à son enseignement dans nos écoles, collèges et lycées. Ceci est dû au fait que sa maîtrise par l'apprenant facilitera l'apprentissage dans les autres disciplines telles que les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, l'histoire et la géographie...

Deux états des lieux ont été faits afin de cerner les causes et les conséquences de la baisse alarmante du niveau du français au Bénin : l'un dans le système béninois, l'autre dans le système français. Ils mettent au jour la nécessité d'une action énergique et concertée des usagers de l'école, du gouvernement et de toute institution partenaire concernée par ce problème.

## **II - Etat des lieux**

### **1 - Le système éducatif béninois.**

#### **1.1 Au plan didactique**

- Effectif dérisoire du corps d'encadrement et de suivi de l'enseignement secondaire : quatre inspecteurs dont trois sont nommés à d'autres postes.
- Niveau d'appropriation du français relativement faible: 80 % des enseignants du secondaire n'ont pas reçu de formation pédagogique.

#### **1.2 Au plan pédagogique**

- Désintérêt pour la lecture.
- Passivité de la politique du livre.
- Usage défectueux du français par les élèves.
- Absence de coordination des actions de promotion de la langue française.
- Absence de politique incitative en faveur des élèves méritants.

#### **1.3 Au plan culturel en liaison avec les activités des groupes 3 et 5**

- Insuffisance de productions littéraires en français, faute de structure d'édition et de distribution à la portée du public scolaire.
- Insuffisance de médiation dans la vie culturelle scolaire.

### **2 - Le Lycée français - EFE Montaigne**

Analyse de l'étude officielle portant sur la population scolaire du lycée de l'EFE Montaigne

#### **2.1 La pratique du français**

55,1% des élèves ont pour langue maternelle le français et 84,6 % parlent exclusivement le français à la maison (46,9% des élèves déclarant avoir commencé à parler français à la maison). 42% parlent essentiellement français avec leurs grands-parents, 27,5% parlent exclusivement français en milieu traditionnel.

59,1% des élèves interrogés disent parler exclusivement français à l'école (mais une petite enquête, menée auprès des élèves de 5<sup>e</sup> de l'école, révèle quant à elle que 90% d'entre eux

parlent uniquement français dans l'enceinte scolaire. Il semblerait donc que les lycéens prennent davantage de libertés avec la pratique du français que les collégiens).

A la maison, 44,9% regardent les films en version française ; 34,6% en version originale. 75,5% disent pratiquer leur religion en français ; 15,3% en arabe.

Enfin, 70% des élèves affirment être influencés par le français dans leur façon de vivre (habillement, gastronomie, etc.).

## **2.2 Le français et l'anglais**

Les élèves déclarent préférer parler l'anglais en grande majorité. Ils avancent comme explication que c'est une langue d'avenir, plus parlée dans le monde que le français. A la question « aurais-tu préféré être anglophone ? », 76,5% répondent par l'affirmative en précisant que l'anglais est une langue comprise par tout le monde, indispensable dans les affaires et qui offre plus d'opportunités en termes d'emploi. Il apparaît en outre comme moins difficile que le français. En effet, si 77,5% de nos élèves disent ne pas avoir de difficultés à comprendre les enseignements en français, 69,3% trouvent la langue française complexe.

Toutefois, 66,3% des élèves considèrent comme un atout le fait de savoir parler français, car cela leur permet de se sentir intégrés dans un espace francophone, leur offre une culture générale et des possibilités d'études en France. Il faut cependant préciser que, si 80,6% des élèves pensent que le français sera utile pour leur avenir (60,2% estimant qu'il pourra les aider sur le plan international), 36,7% ne souhaitent pas poursuivre leurs études en France.

Néanmoins le français bénéficie d'une image positive parmi nos élèves. Appelés à choisir trois mots qui pour eux évoquent le mieux la langue française, ils ont tous retenu des termes à connotation positive. Nous avons pu noter que le français leur apparaît comme une langue riche, raffinée, et chargée d'histoire. 74,4% des élèves reconnaissent d'ailleurs l'adéquation de la langue française avec leur conception du monde et 58,1% souhaitent éduquer leurs enfants en langue française, essentiellement pour des raisons affectives.

## **2.3 La francophonie**

### **2.3.1 Constatations**

Les élèves considèrent majoritairement que le français est en régression sur le plan international. Parmi les différentes explications avancées, on peut citer, d'une part, la politique d'immigration et d'emploi de la France, qui nuit à son image et à celle de la langue française (et que les élèves opposent très nettement à celle des pays anglophones, des États-Unis notamment, qui leur paraît plus ouverte et plus prometteuse en termes d'emploi ou de formation) ; d'autre part, la suprématie de la langue anglaise, et le développement de la pratique des langues des pays émergents (Chine notamment).

Pourtant, certains élèves pensent que la langue française n'est pas menacée et qu'elle continuera d'exister, grâce à ses dérivés ou à ses médias internationaux. Ils ont l'impression (à tort ou à raison) que le taux d'alphabétisation en français est en hausse au Bénin, et qu'il y a aujourd'hui plus d'étudiants en langue française qu'auparavant.

### **2.3.2 Apports de la langue française**

Interrogés sur les fonctions et les apports de la langue française pour le Bénin, les élèves expriment deux opinions opposées. Certains considèrent que la langue française participe au développement économique et à l'ouverture du Bénin sur le monde. D'autres, en revanche, défendent un point de vue plus nationaliste, revendiquent un Bénin béninois, sans langue française et avec une identité culturelle renforcée. 66,3% des élèves pensent toutefois que le Bénin sans le français ne serait pas concevable, et 55,1% estiment que la langue française a sa place en Afrique.

### **2.3.3 Vision de la francophonie**

Sur la francophonie proprement dite, les opinions divergent également. Pour certains élèves, elle favorise la communication entre les pays francophones, le rapprochement des peuples, et offre un cadre politique et économique favorable au développement. Elle permet en outre la diffusion de la culture française, ce qui est perçu par ces élèves comme un atout. Pour les autres, elle apparaît comme une organisation inactive et sans pouvoir. Elle est aussi considérée comme une forme de colonisation déguisée, une zone de manipulation.

### **2.3.4 Solutions envisagées**

Les solutions préconisées par les élèves pour remédier au recul de la langue française concernent la scolarité, la culture et la politique d'immigration de la France. Selon eux, il

faudrait enseigner le français dans toutes les écoles béninoises, y compris les écoles étrangères (British School, Ecole nigériane, etc.) et offrir une scolarité réellement gratuite et obligatoire jusqu'à dix ans aux jeunes Béninois.

Sur le plan culturel, il faudrait créer de nouveaux centres culturels, davantage d'ONG et d'associations pour promouvoir la pratique du français. Ils préconisent en outre de développer la diffusion de films en français, notamment dans les zones rurales et enclavées. Enfin, ils pensent qu'une politique d'immigration plus ouverte favoriserait le développement de la langue française.

Dans l'ensemble, les élèves ont le sentiment qu'il faudrait mener une politique plus dynamique en faveur du français.

### **III - Recommandations**

#### **1 - Au plan didactique**

- Augmenter sensiblement le nombre des inspecteurs de français dans les cinq prochaines années (20 inspecteurs).
- Créer un corps des conseillers pédagogiques : 200 CP au minimum dans les cinq prochaines années.
- Former des enseignants de français
- Proposer des formations continues.
- Mettre des ouvrages didactiques à la disposition des enseignants.
- Faire participer des enseignants à des rencontres et à des formations en France et dans les pays francophones.
- Etudier les modalités d'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel (bilinguisme).
- Procéder à un état des lieux des ouvrages de littérature au programme

#### **2 - Au plan pédagogique**

- Rechercher les stratégies pour intéresser les apprenants à la lecture.
- Produire des cahiers d'activités de français à mettre à la disposition des élèves.
- Créer des journaux et donner la possibilité aux élèves de les animer.

- Mettre en action la politique nationale du livre au Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire et au Ministère de la Culture.
- Créer une radio scolaire, à Porto-Novo et à Parakou, pour des émissions d'apprentissage du français.
- Mettre en place un dispositif d'évaluation et de récompenses des meilleurs élèves et des meilleurs professeurs en français.
- Créer un centre d'actions pilotes à Porto-Novo et à Parakou.

### **3 - Au plan culturel**

- Mettre en place les structures nécessaires à l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel.
- Promouvoir le bilinguisme dans les centres de brassage des populations (marchés, centres des jeunes et des loisirs, parcs automobiles, etc.).
- Organiser des concours artistiques dans les écoles et les collèges.
- Promouvoir les œuvres des écrivains béninois de la nouvelle génération.
- Organiser des concours de production écrite et orale pour les enseignants et les élèves du primaire et du secondaire.
- Créer et soutenir des groupes théâtraux dans les écoles et collèges.
- Créer et animer une radio en vue de consolider le bilinguisme sur le terrain.
- Développer les émissions littéraires dans les programmes télévisuels et radiophoniques.

## IV - Synthèse des constatations et recommandations du groupe 1

Problèmes soulevés	Recommandations
<p>1- Effectif dérisoire du corps d'encadrement et de suivi de l'enseignement secondaire : quatre, dont trois sont nommés à d'autres postes (2 DDEPS et 1 I.P.R).</p> <p>2- 80 % des enseignants au secondaire sont sans formation initiale.</p> <p>3- Difficulté d'apprentissage et d'intégration de la langue française dans la vie courante du jeune Béninois.</p> <p>4- Désintérêt pour la lecture.</p> <p>5- Désirs des commerçants et des artisans de communiquer en français dans le cadre des échanges.</p> <p>6- Insuffisance de la production littéraire en français faute de structure d'édition et de distribution à la portée du public scolaire.</p> <p>7- Insuffisance de médiation de la vie culturelle scolaire.</p>	<p>1- Augmenter le nombre des inspecteurs de français dans les cinq prochaines années (20 inspecteurs). - Créer un corps des conseillers pédagogiques (CP) : 200 CP au minimum dans les cinq prochaines années.</p> <p>2- Formation des enseignants de français -Recyclages périodiques. -Ouvrages didactiques à mettre à la disposition des enseignants. - Participation des enseignants à des rencontres et à des formations en France et dans les pays francophones.</p> <p>3- Produire des cahiers d'activités de français à mettre à la disposition des élèves.</p> <p>4- Promouvoir l'existence de bibliothèques ou centres de documentation dans toutes les écoles secondaires</p> <p>5- Promouvoir le bilinguisme dans les centres de brassage des populations</p> <p>6- Promouvoir les œuvres des écrivains béninois de la nouvelle génération -Organiser des concours de production écrite et orale pour les enseignants et les élèves du primaire et du secondaire -Créer et soutenir la pratique artistique dans les écoles et collèges -Assurer la mise à jour du site Web Le Bénin littéraire <a href="http://www.aeglb.bj.refer.org/">http://www.aeglb.bj.refer.org/</a></p> <p>7- Créer et animer une radio scolaire -Renforcer les programmes télévisuels et radiophoniques en émissions littéraires (critique littéraire, présentation des ouvrages au programme.....).</p>



## **B - Enseignement Supérieur et Recherche**

### **I - Introduction**

L'enseignement du français à l'Université est en crise du fait de la baisse généralisée du niveau des étudiants qui arrivent à l'université, des faibles moyens consacrés à la formation des enseignants de français et de l'insuffisance de matériels didactiques et supports pédagogiques mis à la disposition des étudiants et des enseignants. Le perfectionnement de l'encadrement actuel, le renforcement du vivier du laboratoire Lettres Modernes de l'école doctorale pluridisciplinaire et du département des Lettres Modernes de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines afin de pallier les insuffisances du corps professoral en nombre et en qualité pour un dispositif pérenne de formation initiale et continue, font partie des actions prioritaires susceptibles de redonner une place privilégiée à la langue française dans l'enseignement supérieur, tant à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines que dans les autres Facultés ou établissements d'enseignement supérieur scientifique publics et privés. Il s'agira, pour ce qui est du français fonctionnel dans les facultés scientifiques et techniques, d'assurer la mise en place de cours de français permettant aux étudiants de suivre avec plus d'efficacité leurs études universitaires dispensées en langue française, contribuant ainsi à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français.

### **II - Etat des lieux**

#### **1 Dans l'enseignement Supérieur**

Groupes et aspects de l'enseignement du français étudiés dans le présent état des lieux :

- Étudiants et enseignants-chercheurs de l'ensemble des établissements de formation des Universités d'Abomey-Calavi et de Parakou.
- Étudiants et enseignants-chercheurs du Département des Lettres Modernes et de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université d'Abomey-Calavi.
- Comportement linguistique des étudiants, degré d'assimilation et d'appropriation du français par les étudiants,
- Supports didactiques et pédagogiques
- Interaction entre l'usage du français et les TIC
- Problèmes et difficultés rencontrés par les enseignants.

## **1.1 Les universités nationales du Bénin**

### **1.1.1 Les problèmes et les lacunes**

- Baisse générale de niveau, de génération en génération, des indépendances à nos jours.
- Niveau de maîtrise du français par les étudiants à leur entrée à l'université : français standard (courant) approximatif, souvent affaibli par la méconnaissance des règles élémentaires d'expression écrite et orale.
- Difficultés d'assimilation des enseignements et de compréhension des énoncés des exercices et des devoirs au moment des évaluations.
- Incapacité à construire le raisonnement (en langue française) et à aborder les questions de culture générale pour un bon nombre d'étudiants et, pour les autres, difficulté à écrire en langue intelligible les rapports de stage et les mémoires de fin de formation.
- D'une manière générale, désaffection des étudiants et stagiaires vis-à-vis des études françaises, d'une part au profit des études scientifiques et techniques et, d'autre part, au profit des études anglophones et des sciences de l'environnement (par exemple pour l'année académique 2005/2006, le Département d'Anglais comptait environ 5.000 étudiants pour les deux campus de Calavi et de Porto-Novo, tandis que pour tout le Bénin seulement 559 étudiants se sont inscrits en Lettres Modernes).
- Inquiétudes et plaintes des responsables d'établissements et des professeurs qui ont de plus en plus de difficultés à suivre les étudiants en cycles d'ingénieurs, de management, etc ...

### **1.1.2 Les causes**

- Opposition artificielle entre maîtrise du français et acquisition des connaissances scientifiques et techniques (l'idée de plus en plus répandue est qu'on n'a pas besoin du français pour être un bon scientifique ou un bon technicien).
- Engouement « national » pour les études scientifiques et techniques, accompagné d'un mépris affiché pour le français. Par exemple, depuis 2002, les 4/5 des candidats au Baccalauréat proviennent des séries scientifiques et techniques (50% pour la seule série D et le reste pour les séries G<sub>1</sub>, G<sub>2</sub>, G<sub>3</sub>)

### **1.1.3 Les besoins**

- Les facultés de formation scientifique et technique classique demandent l'aide des professeurs de français pour des cours de perfectionnement linguistique pour leurs étudiants.
- Certaines entités universitaires, comme l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC, ancien CPU), recrutent et cherchent à recruter des enseignants permanents de techniques d'expression et de communication.

## **1.2 Le cas particulier de la Faculté des lettres Art et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)**

### **1.2.1 Le département des Lettres Modernes**

#### **1.2.1.1 Les problèmes et les lacunes**

Le niveau de maîtrise de la langue française est un peu plus acceptable que dans les autres établissements et départements de l'UAC et de l'UP.

Cependant des problèmes subsistent :

- Conséquence de l'insuffisance de maîtrise de la langue : incapacité relative à construire le raisonnement et à aborder les questions de culture générale.
- Absence de maîtrise de l'écriture littéraire chez les étudiants de Lettres Modernes qui sont, pour la plupart, de futurs enseignants de la langue française.
- Manque d'habitude de la lecture : les lectures des étudiants sont limitées aux ouvrages du programme dans le meilleur des cas. Perte du goût de la lecture pour approfondir la culture de spécialité et pour acquérir la culture générale.
- Absence ou existence embryonnaire de bibliothèques et d'ouvrages à la disposition des étudiants et des enseignants en dehors de la Bibliothèque du CCF et de la bibliothèque universitaire exiguë et d'un autre âge : total de 18.000 titres dont seulement 148 titres de littérature française, 42 titres de littérature africaine et 18 titres de littérature béninoise !

- Peu ou pas du tout de matériel didactique à l'usage des professeurs et des étudiants : absence de vidéo-projecteurs, d'ordinateurs et accessoires informatiques (CD, clés USB, etc...).
- Absence quasi-totale de revues scientifiques et d'ouvrages sur l'apprentissage de la langue française (le Département des Lettres Modernes (DLM) est abonné grâce à la Coopération française à une seule revue : *Notre Librairie*, distribuée aux professeurs et mise à la disposition des étudiants).
- Impossibilité d'initiation ou de formation des étudiants à l'utilisation des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC). Le DLM a prévu un module d'initiation aux TIC, malheureusement mis de côté à cause de l'absence de moyens de financement de la formation.
- Absence totale de professeurs de grammaire et de stylistique françaises.
- Un seul professeur de littérature française pour le DLM de la 1<sup>ère</sup> année à la 4<sup>ème</sup> année (année de maîtrise).
- En un mot, déficit d'enseignants de français.

#### **1.2.1.1 Les causes**

- Insuffisance lourdement pénalisante des moyens mis à la disposition de l'Université et du DLM en particulier : moyens financiers, moyens matériels, infrastructures (bureaux et salles de cours, équipement).
- Caractère dérisoire du niveau des salaires et des revenus des enseignants, qui ne leur permettent pas d'acheter tous les ouvrages dont ils ont besoin, ni de s'abonner aux revues scientifiques et, encore moins, d'acheter des ordinateurs.
- Coût des livres en général supérieur au pouvoir d'achat des étudiants dont les neuf dixièmes n'ont pas de bourses et survivent difficilement parce qu'ils sont issus de milieux sociaux pauvres, en dépit du prix réduit de l'excellent Programme PLUS mis en place par les pouvoirs publics français depuis une vingtaine d'années et bien connu des étudiants et des professeurs.
- Encadrement lacunaire des étudiants au cours de leur formation dans l'enseignement secondaire.

#### **1.2.1.2 Les besoins**

- Besoin de redonner le goût de la lecture aux étudiants et de renforcer leur culture générale en les orientant vers les bons livres. La pérennisation du Programme Plus et son renforcement par une sélection plus importante de titres, notamment ceux du Programme Campus ou des éditions Ellipses sont ici vivement recommandés. Un « Programme Plus » Spécial Littérature peut être créé sur le même concept que le P+ actuel.
- Besoins urgents et importants dans les domaines suivants :
  - Livres et revues scientifiques en vue du renforcement des capacités linguistiques et d'expression écrite et orale des étudiants et des capacités didactiques des enseignants.
  - Matériels didactiques et supports pédagogiques tels que : rétroprojecteurs, vidéo-projecteurs, matériels de reprographie, ordinateurs et accessoires informatiques.
  - Initiation et formation des étudiants à l'utilisation des TIC.
- Evaluation critique du manuel de français « La littérature africaine » de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et classe terminale, aujourd'hui dépassé par les derniers développements et tendances de la production littérature africaine. Il faudrait concevoir et réaliser un nouveau manuel plus adapté, les universitaires étant les mieux placés pour le faire.

## **1.2.2 La formation doctorale et la recherche à la FLASH**

### **1.2.2.1 Problèmes et besoins**

- Faiblesse de la recherche sur la langue française et sur les littératures françaises en général.
- Absence d'activités scientifiques (colloques, séminaires, journées d'études) et manque d'activité dans les laboratoires. Conséquence : pauvreté des mémoires de DEA produits et soutenus par les étudiants.
- Manque de documentation et de matériel comme dans les cycles inférieurs dans les divers départements.
- Insuffisance de financement de la recherche :
  - pour des missions en vue de participer aux colloques internationaux
  - pour aider à la publication des travaux des enseignants ;

- pour organiser des « doctoriales », c'est-à-dire des séminaires ou colloques de suivi des travaux des doctorants comme cela se fait à l'Université de Cocody-Abidjan.

NB. Les étudiants en DEA et les doctorants de Lettres Modernes de la FLASH (UAC) sont pénalisés par rapport aux étudiants des autres filières dites « porteuses », comme la gestion de l'environnement, qui bénéficient de salles, et de bourses financées par des institutions extérieures à l'université.

## **2 - La préparation à l'implantation du système LMD**

L'Université d'Abomey-Calavi et l'Université de Parakou se préparent à entrer dans le système LMD (Licence, Master, Doctorat). L'adoption de ce système pédagogique impliquera, pour leurs entités universitaires, la modernisation des offres de formation, de l'encadrement des étudiants et des pratiques pédagogiques. En plus des séminaires et conférences de sensibilisation, le Département des Lettres Modernes et le Laboratoire « Lettres Modernes » de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH, ont besoin d'organiser des ateliers de réflexion et d'harmonisation des offres de formation en liaison avec les partenaires universitaires de la sous-région et du Nord. L'adoption de cette nouvelle réforme est projetée pour la rentrée 2007-2008 pour les deux universités nationales du Bénin.

## **3 - Données quantitatives concernant les effectifs d'étudiants dans les établissements publics et privés d'enseignement supérieur**

### **3.1 Les universités nationales du Bénin**

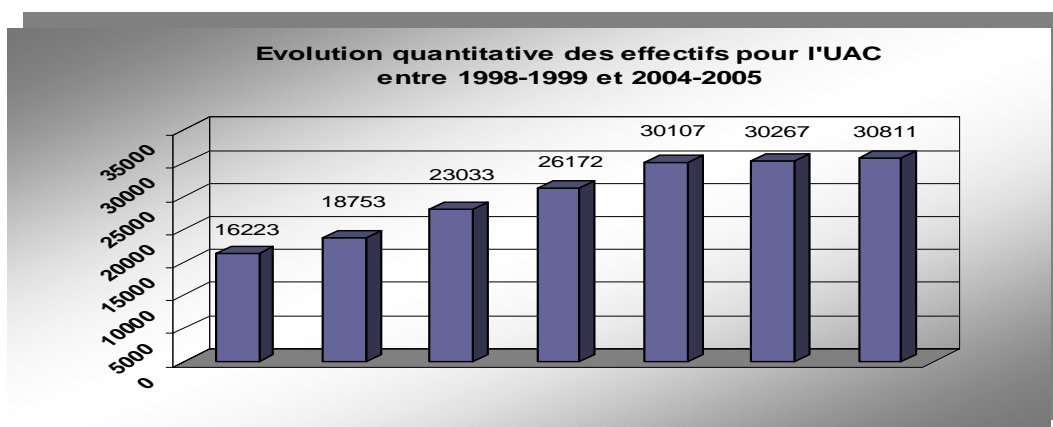
De 1994 à 2006, l'effectif des étudiants des deux universités nationales du Bénin (U.A.C et U.P.) a quadruplé, passant de 11.000 à 43 000 étudiants, soit un accroissement de 391%. Ces chiffres permettent d'estimer à 30% environ le taux de croissance annuel moyen de l'effectif global des universités pour la période 1994 à 2006 ; et dénotent que la tendance à l'accroissement des effectifs est demeurée constante depuis la création des deux universités.

Enfin, le récent chiffre des inscriptions pour 2005-2006, de l'ordre de 37 654 pour l'UAC (en mai 2006), enregistre une évolution de 22% par rapport à l'année précédente et on projette

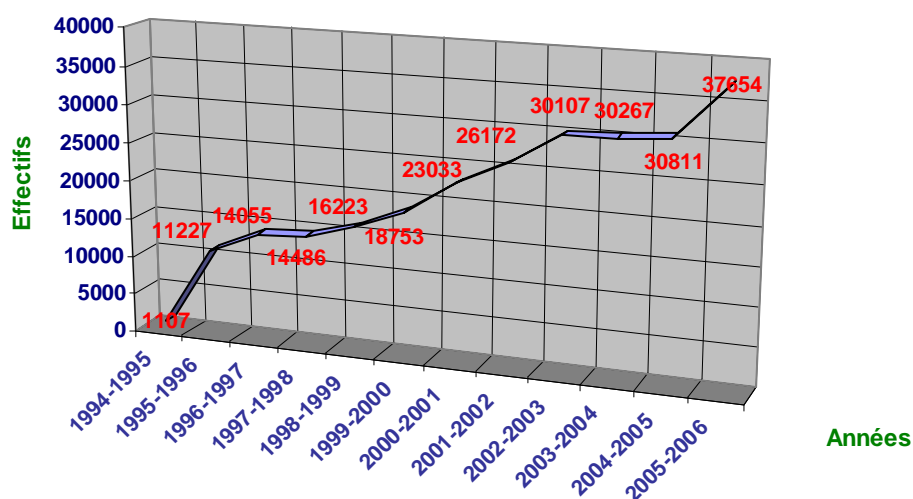
déjà un volume d'inscriptions pour l'année universitaire 2006/2007, toujours pour l'UAC, de l'ordre de 42 000 à 43 000 étudiants.

Les graphiques ci-après montrent l'évolution du volume des inscriptions dans l'Enseignement Supérieur public dispensé dans les deux universités nationales du Bénin.

### Université d'Abomey-Calavi (U.A.C.)



### **Evolution de effectifs de l'UAC de 1994 à 2006**



## Université de Parakou (U.P.)

l'Université de Parakou, créée en 2001 afin d'accueillir dans les bâtiments de l'ex-ENI, environ 400 étudiants, recevait en définitif, 1 258 étudiants dès la première année et a un effectif d'étudiants actuellement de plus de 5 000 étudiants.

ANNEES ACADEMIQUES	2002-2003				2003-2004				2004-2005			
	M	F	T	Taux	M	F	T	Taux	M	F	T	Taux
ETABLISSEMENTS												
FSS	529	237	766	11,99	497	243	740	-3,39	591	251	842	13,78
FSA	208	51	259	-0,38	221	62	283	9,27	239	75	314	10,95
ENAM	386	309	695	7,42	446	429	875	25,90	604	554	1158	32,34
ILACI	183	9	192	36,17	180	13	193	0,52	217	15	232	20,21
ENEAM	667	378	1045	9,65	738	394	1132	8,33	877	493	1370	21,02
CEFORP	0	0	0	0,00	0	0	0	0,00	0	0	0	0,00
INJEPS	209	22	231	38,40	210	43	253	9,52	231	47	278	9,88
EPAC	579	140	719	40,53	878	283	1161	61,47	971	312	1283	10,51
ESAS	24	36	60	13,04	23	34	57	-5,00	35	30	65	14,04
IUT-LOKOSSA	482	97	579	0,00	407	30	437	24,53	592	42	634	45,08
ENI-NATITINGOU	0	0	0	0,00	0	0	0	0,00	0	0	0	0,00
ENI-PARAKOU	0	0	0	0,00	0	0	0	0,00	0	0	0	0,00
IMSP	21	6	27	12,50	31	7	38	40,74	31	7	38	0,00
IRSP	24	11	35	27,08	32	9	41	17,14	32	9	41	0,00
<b>TOTAL 1</b>	<b>3312</b>	<b>1296</b>	<b>4608</b>	<b>4,14</b>	<b>3663</b>	<b>1547</b>	<b>5210</b>	<b>13,06</b>	<b>4420</b>	<b>1835</b>	<b>6255</b>	<b>20,06</b>
FADESP	5970	1443	7413	13,21	5151	2109	7260	-2,06	5089	2227	7316	0,77
FASEG	4496	642	5138	10,19	3218	378	3596	30,01	2707	325	3032	15,68
FAST	2381	292	2673	18,85	2568	319	2887	8,01	2891	363	3254	12,71
FLASH	8118	2157	10275	23,99	8975	2339	11314	10,11	8712	2242	10954	-3,18
<b>TOTAL 2</b>	<b>20965</b>	<b>4534</b>	<b>25499</b>	<b>17,25</b>	<b>19912</b>	<b>5145</b>	<b>25057</b>	<b>-1,73</b>	<b>19399</b>	<b>5157</b>	<b>24556</b>	<b>-2,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24277</b>	<b>5830</b>	<b>30107</b>	<b>15,04</b>	<b>24437</b>	<b>5830</b>	<b>30267</b>	<b>0,53</b>	<b>23819</b>	<b>6992</b>	<b>30811</b>	<b>1,80</b>

### 2005/2006

Entités	IUT	FSA	EM	FDSP	FASEG	ENI	ENS	TOTAL
Années d'études								
1 <sup>ère</sup> année	136	94	181	864	1462		53	2 790
2 <sup>ème</sup> année	106	55	83	333	607			1 184
3 <sup>ème</sup> année	75	37	83	187	312	66		760
4 <sup>ème</sup> année		33	37	132	345			547
5 <sup>ème</sup> année		22	14					36
<b>TOTAL</b>	<b>317</b>	<b>241</b>	<b>398</b>	<b>1516</b>	<b>2726</b>	<b>66</b>	<b>53</b>	<b>5 317</b>



**2004/2005**

Entités	IUT	FSA	EM	FDSP	FASEG	ENI	ENS	TOTAL
Années d'études								
1 <sup>ère</sup> année	117	69	263	600	777		43	1 869
2 <sup>ème</sup> année	79	38	70	256	543	90		1 076
3 <sup>ème</sup> année	72	32	56	146	379	2		687
4 <sup>ème</sup> année		23	32	119	97			271
5 <sup>ème</sup> année								
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>	<b>162</b>	<b>421</b>	<b>1121</b>	<b>1796</b>	<b>92</b>	<b>43</b>	<b>3 903</b>

**2003/2004**

Entités	IUT	FSA	EM	FDSP	FASEG	ENI	ENS	TOTAL
Années d'études								
1 <sup>ère</sup> année	88	55	130	557	741	91		1 662
2 <sup>ème</sup> année	72	35	66	222	544	7		946
3 <sup>ème</sup> année	53	25	35	126	120	57		416
4 <sup>ème</sup> année								-
5 <sup>ème</sup> année								-
<b>TOTAL</b>	<b>213</b>	<b>115</b>	<b>231</b>	<b>905</b>	<b>1405</b>	<b>155</b>	<b>0</b>	<b>3 024</b>

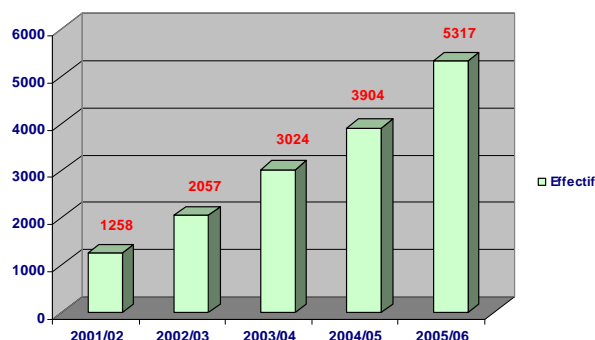
**2002/2003**

Entités	IUT	FSA	EM	FDSP	FASEG	ENI	ENS	TOTAL
Années d'études								
1 <sup>ère</sup> année	87	40	70	485	856			1 538
2 <sup>ème</sup> année	70	30	44	184	191			519
3 <sup>ème</sup> année								-
4 <sup>ème</sup> année								-
5 <sup>ème</sup> année								-
<b>TOTAL</b>	<b>157</b>	<b>70</b>	<b>114</b>	<b>669</b>	<b>1047</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 057</b>

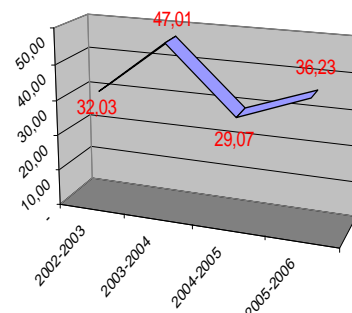
**2001/2002**

Entités	IUT	FSA	EM	FDSP	FASEG	ENI	ENS	TOTAL
Années d'études								
1 <sup>ère</sup> année	92	38	96	480	552			1 258
2 <sup>ème</sup> année								-
3 <sup>ème</sup> année								-
4 <sup>ème</sup> année								-
5 <sup>ème</sup> année								-
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>38</b>	<b>96</b>	<b>480</b>	<b>552</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 258</b>

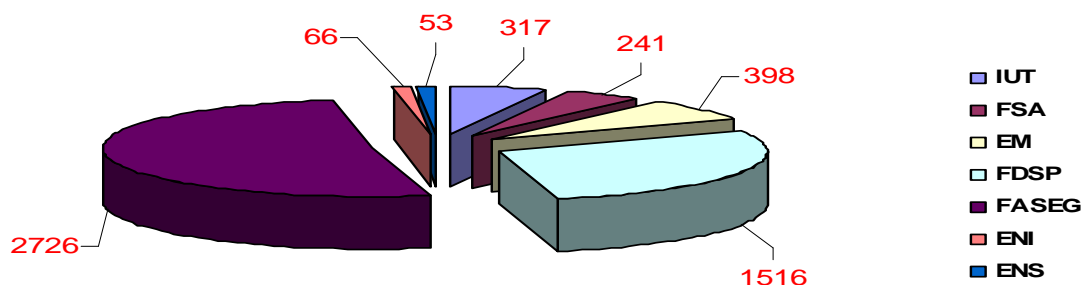
Effectif des étudiants de l'Université de Parakou depuis 2001



Evolution en pourcentage des effectifs des étudiants de l'U.P. de 2002 à 2006



Effectifs des étudiants pour l'U.P. en 2005/2006



Taux d'accroissement de l'effectif des étudiants de l'Université de Parakou de 2001 à 2006

Année académique	Effectif	Taux de croissance en pourcentage
2001-2002	1258	***
2002-2003	2057	32,03%
2003-2004	3024	47,01%
2004-2005	3903	29,07%
2005-2006	5317	36,23%
<i>Taux d'accroissement annuel moyen</i>		36,08%

\*\*\* Année de création de l'Université de Parakou

### 3.2 Les établissements privés d'enseignement supérieur

Les universités nationales du Bénin n'arrivent à assurer l'inscription que d'environ 3000 étudiants chaque année, face à une demande de l'ordre de 17 000 nouveaux bacheliers. Une bonne politique d'ouverture du sous-secteur vers les établissements privés d'enseignement

supérieur apparaît donc comme indispensable, afin d'augmenter globalement la capacité d'accueil des universités béninoises. Le potentiel d'encadrement de ces établissements privés d'enseignement supérieur est important.

Officiellement, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle a autorisé l'ouverture de sept (07) universités privées.

▪ à Cotonou :

- l'Université des Sciences et Technologies du Bénin (USTB),
- l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO),
- Houdégbé North American University Benin (HNAUB),
- l'Université Polytechnique Internationale du Bénin (UPIB),
- l'Université Africaine de Technologie et de Management (UATM).

▪ à Porto-Novo :

- l'Université Protestante de l'Afrique de l'Ouest (UPAO),
- l'Université Africaine de Technologie et de Management (UATM).

De même, quatre-vingt-dix (90) centres privés d'enseignement supérieur et entités universitaires privées ont été autorisés. Les universités privées délivrent des diplômes jusqu'au niveau Doctorat, et ce, généralement en partenariat avec des universités européennes ou avec les établissements publics d'enseignement supérieur. Les centres privés d'enseignement supérieur délivrent ou font délivrer par l'Etat des Brevets de Technicien Supérieur équivalant à deux années de formation après le baccalauréat.

Il convient de mentionner que les deux universités publiques et la plupart des structures privées d'enseignement supérieur ont noué des accords avec des universités étrangères, et en particulier, françaises.

Afin d'encourager le développement des établissements privés d'enseignement supérieur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle envisage de prendre des mesures incitatives. Il s'agit, notamment, de continuer la politique d'exonération fiscale et de mettre en place un dispositif permettant de les subventionner, afin qu'ils puissent augmenter leur capacité d'accueil.

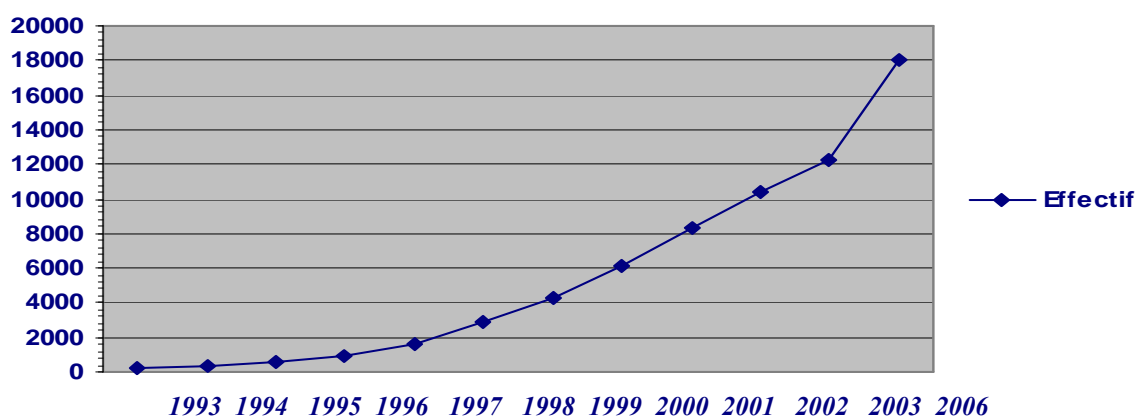
La difficulté majeure rencontrée par les autorités béninoises de tutelle est celle d'un manque de cadre de contrôle de la gestion et de la qualité pédagogique des établissements privés d'enseignement supérieur. Un travail important est en cours de réalisation dans ce domaine. Il s'agit de l'instauration d'une procédure d'habilitation des diplômes délivrés par les établissements privés et publics d'enseignement supérieur au Bénin, en liaison avec les structures du CAMES.

Evolution des effectifs d'étudiants de l'Enseignement Supérieur privé entre 1993 et 2003.

	<b>Effectif</b>
1993	179
1994	313
1995	545
1996	949
1997	1.652
1998	2.876
1999	4.314
2000	6.169
2001	8.266
2002	10.416
2003	12.294

Source: Direction de l'Enseignement Supérieur

### **Evolution de l'effectif des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur privés**



## **III - Recommandations**

Afin d'offrir la meilleure formation universitaire possible en français et de maintenir le niveau de compétence élevé des professeurs de français, il est nécessaire d'envisager une série d'actions visant à promouvoir l'usage du français dans toutes les sphères de la vie universitaire. L'objectif final étant le perfectionnement linguistique des étudiants dans la langue qui est celle des études universitaires et du monde du travail, par la mise en place de nouvelles stratégies d'enseignement.

Les activités recommandées, qui concernent en particulier le public des étudiants et des enseignants, se déclinent d'une part dans le cadre de la promotion de la langue française et, d'autre part, dans celui du soutien à l'enseignement et à la recherche, selon les trois sous-thèmes suivants :

- Recherche et enseignement :

- Acquisition de matériels didactiques pertinents à l'usage des professeurs et des étudiants (vidéo projecteurs, ordinateurs, accessoires informatiques, ...).
- Soutien à la recherche, notamment par :
  - L'attribution de bourses de thèses de recherche sur la langue française, sur la littérature française et sur la littérature francophone en général. Formation de professeurs de grammaire et de stylistique françaises.
  - Le financement des missions et stages de perfectionnement linguistiques et de recherche pour les enseignants de français.
- Appui à l'organisation des congrès nationaux et internationaux de langue française dans la sous-région (domaines scientifiques, littéraires).
- Mise en place d'un nouveau programme de formation linguistique et pédagogique, dans le cadre de l'implantation du système LMD.
- Révision du programme de perfectionnement linguistique dans son ensemble (structure, contenu, approches et ressources humaines).
- Soutien à la formation de base, donnée sous forme d'unités d'enseignement sanctionnées par des crédits qui s'intègrent dans le dispositif de la nouvelle réforme LMD.
- Mutualisation des unités d'enseignement de français qui seront proposées aux étudiants des entités universitaires scientifiques désirant perfectionner leur français.
- Appui aux montages de partenariats interuniversitaires internationaux (missions, invitations).

- Documentation :

- Renforcement des capacités documentaires des bibliothèques, en particulier par des ouvrages sur l'apprentissage de la langue française.
- Renforcement de la formation des documentalistes.
- Mise en ligne des supports didactiques et pédagogiques.

- Edition:

- Promotion d'une banque de données des écrits académiques sur la langue française.
- Appui à l'édition des revues ou des journaux universitaires de langues françaises.
- Appui à la création et au fonctionnement des revues francophones à comité de lecture dans les domaines scientifiques pour la publication des travaux de recherche en français.
- Incitation des étudiants à la création littéraire en langue française (roman, poésie, théâtre, ...). Les auteurs des meilleurs créations recevront des récompenses incitatives.
- Appui à l'élaboration et à l'édition de manuels de culture générale.
- Appui à la rédaction et à l'édition d'ouvrages faisant le point sur l'évolution de la littérature béninoise d'écriture française.

## IV - Synthèse des constatations et recommandations du groupe 2

Problèmes soulevés	Recommandations
<p>1 - Baisse générale de niveau de génération en génération, des indépendances à nos jours.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Faible maîtrise du français par les étudiants à leur entrée à l'université .</li><li>- Difficultés d'assimilation des enseignements et de compréhension des énoncés des exercices et des devoirs .</li><li>- Incapacité à construire le raisonnement (en langue française) et à aborder les questions de culture générale pour un bon nombre d'étudiants et, pour les autres, difficulté à écrire en langue intelligible les rapports de stage et les mémoires de fin de formation.</li><li>- D'une manière générale, désaffection des étudiants et stagiaires vis-à-vis des études françaises.</li><li>- Inquiétude et plainte des responsables d'établissements et des professeurs qui ont de plus en plus de difficultés à suivre les étudiants en cycles d'ingénieurs, de management, etc ...</li></ul> <p>2 - Manque d'habitude de la lecture. Perte du goût de la lecture pour approfondir la culture de spécialité et pour acquérir la culture générale.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Absence ou existence embryonnaire de bibliothèques et d'ouvrages à la disposition des étudiants et des enseignants.</li></ul>	<p>1 - La révision du programme de perfectionnement linguistique dans son ensemble (structure, contenu, approches et ressources humaines) .</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le soutien à la formation de base donnée sous forme d'unités d'enseignement sanctionnées par des crédits qui s'intègrent dans le dispositif de la réforme LMD.</li><li>- La mutualisation des unités d'enseignement de français qui seront proposées aux étudiants des entités universitaires scientifiques désirant perfectionner leur Français.</li><li>- La mise en place d'un nouveau programme de formation linguistique et pédagogique, dans le cadre de l'implantation du système LMD.</li></ul> <p>2 - Le renforcement des capacités documentaires des bibliothèques, en particulier par des ouvrages sur l'apprentissage de la langue française.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Renforcement de la formation des documentalistes (appui à la formation des bibliothécaires, documentalistes de l'Enam, mise en place d'un master international en gestion des bibliothèques).</li><li>- Incitation des étudiants à la création littéraire en langue française (roman, poésie, théâtre, ...). Les auteurs des meilleurs créations recevront des récompenses incitatives.</li><li>- Promotion d'une banque de données en ligne des écrits académiques sur la langue française.</li><li>- Appui à l'édition des revues ou des journaux universitaires de langue française.</li><li>- Appui à l'élaboration et à l'édition de manuels de culture générale.</li><li>- Appui à la rédaction et à l'édition d'ouvrages faisant le point sur l'évolution de la littérature béninoise d'écriture française.</li></ul>

<p>-</p> <p><b>Problèmes soulevés</b></p>	<p><b>Recommandations</b></p>
<p>3- Peu ou pas du tout de matériel didactique à l'usage des professeurs et des étudiants : absence de rétroprojecteurs, d'ordinateurs et accessoires informatiques (CD, clés USB, etc...).</p> <p>- Impossibilité d'initiation ou de formation des étudiants à l'utilisation des TIC..</p> <p>4- Absence quasi-totale de revues scientifiques et d'ouvrages sur l'apprentissage de la langue française.</p> <p>- besoin de renforcement des manifestations à caractère Scientifique d'expression française au niveau national et international.</p> <p>5 - Absence totale de professeurs de grammaire et de stylistique française.</p> <p>- Un seul professeur de littérature française pour le DLM de la 1ère année à la 4ème année (année de maîtrise).</p>	<p>3 - Acquisition de matériels didactiques pertinents à l'usage des professeurs et des étudiants (vidéo projecteurs, ordinateurs, accessoires informatiques, ...).</p> <p>- Mise en ligne des supports didactiques et pédagogiques : formation des enseignants à la production de supports numériques, à la rédaction et à la gestion de publications scientifiques en ligne.</p> <p>4 - Appui à la création et au fonctionnement des revues francophones à comité de lecture dans les domaines scientifiques pour des publications des travaux de recherche en français.</p> <p>- Appui à l'organisation des congrès nationaux et internationaux de langue française dans la sous région (domaines scientifiques, littéraires).</p> <p>- Appui aux montages de partenariats inter-universitaires internationaux (missions, invitations).</p> <p>5 - Attribution de bourses de thèse de recherche sur la langue française et sur la littérature française et les littératures francophones en général.</p> <p>- Formation de professeurs de grammaire et de stylistique françaises.</p> <p>- Financement des missions et stages de perfectionnement linguistiques pour les enseignants de français.</p>



# **C - Culture et Médias**

## **I - Introduction**

L'utilisation du français dans l'univers culturel du Bénin est une donnée fondamentale dans l'approche et la compréhension des expressions artistiques et littéraires. Si les campagnes demeurent le lieu des traditions et de la création en langues locales, les villes – notamment Cotonou, Porto-Novo et Parakou – sont les pôles artistiques majeurs où les créateurs utilisent le français comme support pour la diffusion et l'expression de leurs œuvres.

L'adoption de cette langue correspond :

- au choix intime de l'artiste. Il y en a pour qui la langue française est une langue maternelle (« maternelle » perçue ici dans son sens premier) ;
- au genre artistique dans lequel s'exprime le créateur, exemple ; la danse ne communique, sur scène, que par mime et par gestuelle, comparativement au théâtre qui a besoin d'un support linguistique obligatoire et direct ;
- aux ambitions que les créateurs nourrissent pour une visibilité internationale de leurs œuvres.

Cerner l'utilisation du français dans le secteur culturel, c'est d'abord recenser les disciplines artistiques les plus pratiquées (chanson, théâtre, arts plastiques, vidéo fiction, littérature, mode, etc.), voir comment la langue est enrichie ou desservie.

## **II - Etat des lieux**

### **1 - Dans le domaine Culturel**

#### **1.1 Dans la filière du livre**

##### **1.1.1 La littérature :**

###### **1.1.1.1 Le contexte**

Si l'on considère que *L'esclave* de Félix Couchoro, publié en 1929, est le roman fondateur de la littérature béninoise d'écriture française, celle-ci est déjà vieille d'un siècle environ. Mais si l'on prend en compte la presse écrite (privée), alors il faut admettre que la pratique de l'écriture littéraire remonte à plus d'un siècle. Depuis lors, il y a eu une évolution certaine dans la façon d'utiliser la langue française dans la création littéraire : les écrivains dahoméens

et béninois ont adopté vis-à-vis de cette langue des attitudes variées qui s'expliquent avant tout par les contextes politiques et sociaux dans lesquels ils ont produit leurs œuvres et, de façon accessoire, peut-on dire, par leurs profils personnels.

On peut schématiquement distinguer trois générations d'écrivains :

- la première, celle dont les premiers ouvrages ont été publiés avant 1945, est faite d'auteurs tels que Félix Couchoro, Paul Hazoumé et Maximilien Possy-Berry-Quénum ;
- la seconde génération est celle qui s'est fait connaître entre 1945 et 1972 ; elle est représentée par Olympe-Bêhly-Quénum, Paulin Joachim, Jean Pliya, Emile Ologoudou ; à ce groupe se rattachent Jérôme Carlos, Nouréini Tidjani-Serpos, Jean-Marc Aurèle Afoutou, etc., qui servent en quelque sorte de transition entre cette génération et la suivante, à moins que l'on considère que ces derniers forment une génération à part ;
- la troisième génération, la « génération montante », s'est fait connaître après 1972 ; elle est représentée par Moudjib Djinadou, Camille Amouro, Florent Couao-Zotti, et toute la « jeune génération » de poètes et d'auteurs dramatiques.

Soulignons également le travail des associations d'écrivains :

- l'Association des Ecrivains et Gens de Lettres du Bénin : AEGLB, qui en son temps, avait produit la fameuse Exposition " Bénin Littéraire de 1980 à 1999 " ;
- L'association des Auteurs et Illustrateurs du livre pour enfants, ( AILE-Bénin) ;
- l'Association : " Le Scribe Noir " ;
- l'Association des Ecrivains et Critiques Littéraires du Bénin.

### **1.1.1.2 Les problèmes et les lacunes**

La production littéraire au Bénin est importante, les idées ne manquent pas, l'écriture est riche mais les difficultés que rencontre la filière du livre et le manque de formation des auteurs freinent les parutions. Tous les compartiments de la chaîne du livre souffrent de l'absence d'une réelle politique nationale du livre : Auteur-Editeur-Imprimeur-Libraire-Lecteur.

En termes d'écriture, le phénomène observé dans le théâtre est particulièrement flagrant ici. Les auteurs sont confrontés à plusieurs problèmes : la non-maîtrise du genre, l'approximation dans l'utilisation de la langue, les fautes grammaticales, les fautes d'expression, toutes les lourdeurs liées à la précipitation des jeunes auteurs qui ne prennent ni le temps d'acquérir une culture littéraire suffisante, ni le temps de construire une œuvre. Beaucoup de manuscrits ne peuvent être édités par manque de rigueur dans le processus d'écriture. Au Bénin, il n'existe ni école, ni lieu, ni centre de formation à l'écriture littéraire. En outre, depuis la fin du programme de soutien à la lecture publique (ALPAB) peu d'occasions ont été données aux auteurs, aux libraires et aux éditeurs béninois et francophones de rencontrer leur public.

### **1.1.2 L'édition**

Quelques maisons d'édition publient régulièrement aujourd'hui au Bénin : Les Editions Ruisseaux d'Afrique (livres pour la jeunesse), STAR Editions, Les Editions du Flamboyant, etc. Elles restent cependant trop peu nombreuses et sont confrontées à des problèmes de :

- recevabilité des manuscrits (problèmes d'écriture) ;
- diffusion des œuvres, (au Bénin et dans le monde francophone) ;
- vente des titres parus, ( coût élevé des livres, mauvaise qualité d'impression, présentation peu attrayante...).

À cela s'ajoute le fait que les auteurs béninois (et, plus largement, les auteurs africains) préfèrent être édités au Nord pour des raisons évidentes de rendement et de promotion. Leurs livres deviennent alors difficilement accessibles au Sud (problème de diffusion, coût élevé), en l'occurrence au Bénin.

Sur le plan de l'utilisation de la langue française, les éditeurs ont conscience de l'importance de la relecture des manuscrits, et du travail à entreprendre en ce sens avec l'auteur. Certaines maisons d'édition ont mis en place des comités de lecture et prennent en charge la correction des manuscrits afin de répondre au besoin d'une véritable direction littéraire.

Les éditeurs souhaitant faire imprimer au Bénin rencontrent également des difficultés pour trouver un bon imprimeur. Le matériel existe et est performant, mais les techniciens manquent

de formation. Les erreurs d'impression, de mise en page etc..., nuisent à la qualité de la production.

De plus, il est fréquent et dommageable que les auteurs se trouvent contraints de publier leurs œuvres sans passer par la chaîne éditoriale.

Du fait de l'absence d'une réelle politique nationale du livre au Bénin, les éditeurs francophones béninois (mais également les libraires) courent le risque de ne pas être représentés dans les Salons du livre, nationaux et internationaux, par manque de moyens, d'intérêt, de personnes-ressources.

Notons ici l'activité de l'association « Afrilivres », l'Association des Editeurs Francophones au Sud du Sahara, basée à Cotonou et représentant 54 éditeurs de l'Afrique francophone. Cette association a pour objectif d'améliorer la diffusion et la promotion des œuvres hors de leurs frontières, en proposant un catalogue commun aux éditeurs membres (catalogue disponible en ligne sur [www.afrilivres.com](http://www.afrilivres.com))

### **1.1.3 Les librairies**

Les principales librairies du Bénin - la librairie Notre-Dame, la librairie-papeterie SONAEC et la librairie Bufalo - exercent leurs activités à Cotonou (capitale économique du pays) mais certaines d'entre elles développent depuis ces dernières années des points de ventes dans d'autres villes du Bénin.

Chaque librairie propose des collections bien spécifiques qui se complètent pour offrir au public un choix ouvert : ouvrages scolaires et universitaires, « classiques » de la littérature, nombreuses collections de poche, production éditoriale locale, livres de jeunesse, livres pratiques, nouveautés de l'édition française, presse locale et francophone.

Dans les librairies du Bénin, les ouvrages sont presque exclusivement en français, principalement importés d'Europe. À l'échelle du pays, les ventes se font pour l'essentiel lors des rentrées scolaires et universitaires (livres et manuels au programme). Une constatation similaire a été faite au Centre d'Etude et de Documentation d'Akakpa (Cotonou) où l'intérêt du lectorat se concentre sur les livres au programme, malgré toute la gamme de livres proposée.

Des « librairies par terre » proposent également des manuels scolaires, rarement d'actualité.

À côté de cette offre, il faut mentionner le Programme P.L.U.S ;

Programme de Livres Universitaires et Scientifiques à moitié prix : une sélection de plus 500 titres, mis en place par les ministères français des Affaires Etrangères et de la Culture depuis 1987. Ces livres sont destinés aux étudiants d'Afrique, d'Haïti et de Madagascar. Ils sont distribués par des librairies agréées au nombre desquelles figurent les trois principales librairies de Cotonou.

#### **1.1.4 Les bibliothèques**

Dans une logique de développement culturel et d'apprentissage du français au Bénin, les bibliothèques publiques et privées, les centres de lecture, les centres de documentation, les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) et les bibliothèques associées, demeurent des relais essentiels. Ils sont des lieux privilégiés pour la promotion du livre et de la lecture en direction d'un public majoritairement jeune. Chaque bibliothèque au Bénin devrait proposer aux usagers : un accès au livre, un espace de lecture, des animations autour du livre francophone, etc.

Ces dernières années, l'insuffisance de la mise en œuvre du réseau de lecture publique ne permet pas de remplir ces missions et cela, malgré l'appui du projet ALPAB ( 1984 à 2003 ) de la Coopération Française. Le dynamisme de ces bibliothèques dépend donc pour beaucoup des capacités de son équipe de direction à « faire vivre le lieu ». De plus, le système éducatif ne semble plus inciter les jeunes à la lecture.

En février 2007 a été nommée, au Ministère de la culture, une Directrice des Bibliothèques et de la Promotion Littéraire. Elle a en charge l'ancien réseau de lecture publique et les CLAC. La direction de la Bibliothèque Nationale et donc aujourd'hui dissociée du Réseau de Lecture Publique. La nouvelle direction entend réhabiliter les locaux et renouveler les fonds documentaires. Reste à définir une véritable politique nationale du livre.

À l'heure actuelle, le Réseau de Lecture Publique comprend :

❑ ***Les Bibliothèques départementales :***

4 bibliothèques départementales en activité: Ouidah ; Parakou ; Lokossa et Natitingou ;  
1 en cours de déménagement – locaux ré-affectés (Porto-Novo) ;  
1 en construction (Natitingou) ;  
1 fermée (Abomey ).

❑ ***Les Centres de Lecture Publique :***

5 centres, situés à Djougou, Kandi, Savalou, Pobè et Comè.

❑ ***Les CLAC (Centres de Lecture et d'Animation Culturelle) :***

20 centres, concentrés dans deux départements du Bénin.

❑ ***Les Bibliothèques Associées***

Parmi les bibliothèques associées citons :

- Le Centre d'Etude et de Documentation (CED) d'Akpakpa à Cotonou ;
- La Bibliothèque du Centre d'accueil Monseigneur Parisot à Cotonou ;
- La Bibliothèque Guy Riobé à Parakou ;
- La 'biblio-pirogue' de l'association « Zenga Zenga » à Sègbohouè
- Etc...

Parallèlement, la médiathèque du Centre Culturel Français de Cotonou dispose d'un fonds conséquent et régulièrement approvisionné d'ouvrages en français, réparti dans trois espaces : une bibliothèque adultes, une bibliothèque jeunesse et un espace multimédia. La politique d'animations autour du livre, développée par le Centre Culturel Français de Cotonou et son antenne de Parakou, a pour objectif d'en favoriser l'accès au plus grand nombre : participation aux événements ayant trait au livre, animations dans les écoles, lancement d'œuvres parues au Bénin, etc...

- La Bibliothèque de l'Université d'Abomey-Calavi, même si elle s'efforce de remplir son rôle auprès des étudiants de l'Université avec un taux de fréquentation élevé, souffre d'une insuffisance d'espace et d'un fond documentaire trop limité.

### **1.1.5 Evènements et activités de promotion du livre et de la lecture**

- dans le cadre du mois de la francophonie coordonné par la Commission Nationale Permanente de la Francophonie : le concours « Défi lecture », l'opération « Le livre frappe à votre porte », le concours d'orthographe « PROLAF », le jeu « génies en herbe ».
- à l'initiative des Editions Ruisseaux d'Afrique : « la Semaine du Livre Béninois de la Jeunesse » (SELIBEJ).
- le concours « Lu pour vous ».
- l'événement « La Caravane du livre et de la lecture », initié par l'Association Internationale des Libraires Francophones. Il vise à promouvoir la littérature africaine en proposant une sélection de livres à prix réduits et en organisant des rencontres avec les auteurs sur l'ensemble du territoire.
- « Bouillon de lecture » organisée récemment par le Centre d'Etude et Documentation d'Akpakpa.

Quand on sait qu'au Bénin le manque d'attrait pour la lecture s'explique en partie par l'inaccessibilité du livre pour le plus grand nombre (prix des livres élevés, analphabétisme, absence du livre en milieu rural, peu d'activités et de renouvellement documentaire dans les bibliothèques), ces initiatives sont plus que louables.

### **1.2 Dans la chanson**

C'est l'activité artistique la plus populaire au Bénin. Si 75 % des chansons sont créées en langues locales, 24% sont composées en français, tandis que 1% se produit dans les autres langues (anglais, ibo, créole, lingala, etc.) par des ressortissants des communautés étrangères.

Pour les textes en français, deux catégories se distinguent :

- la première regroupe des vedettes connues ou peu connues qui chantent dans les formes classiques. Les chansons sont partiellement ou entièrement écrites en français. C'est l'exemple de la première génération de chanteurs comme GG Vickey, Gnonnas Pedro, d'Almeida Blueky, Poly Rythmo et tant d'autres. Cette

génération a fait école. Celle qui a suivi a été influencée par les chansons-slogans à la gloire du régime marxiste-léniniste (1972-1989). Les vedettes de la chanson, tout comme le soldat ou l'ouvrier, étaient mobilisés pour faire de la propagande. De sorte que les jeunes qui s'éveillaient à la pratique musicale trouvaient judicieux de faire ainsi, le plus important étant d'articuler des slogans laudateurs.

- Cette habitude persisterait-elle jusqu'aujourd'hui ? En tout cas, les textes mis en chansons, quand ils existent, ne sont pas travaillés et sont conçus à 95% par les chanteurs eux-mêmes. Ce qui cause des problèmes d'énonciation, de lourdeurs et d'incohérences de formes. Les artistes qui paraissent sortir du lot sont des compositeurs inspirés (Habib Dakpogan), ou ceux qui bénéficient du savoir-faire de paroliers. Le cas de Zeynab est assez remarquable, sur son dernier album, elle a chanté des chansons écrites par Lokua Kanza. Il ne faut pas oublier l'autre réalité : l'utilisation du petit nègre, le français de la rue, sans respect des règles, par des chanteurs ou des amuseurs publics. C'est un parti pris artistique défendu par des comiques comme Masta cool, Cancrelas du Tempo, Oncle Bazar et Yadjo, ...etc.
  
- la deuxième catégorie est représentée par la vague des rappeurs. Elèves, étudiants ou sortis fraîchement de l'université. Ces créateurs s'inspirent des modèles des MC des années quatre-vingt-dix, qu'ils soient français ou noirs américains. Leurs textes sont déclamés sur une musique courte, rythmée, avec parfois de la réussite comme les chansons de ARDISS, DIAMANT NOIR, KAYSEE MONTEANO et de H2O. Il est vrai qu'avec les concours de hip hop souvent organisés à Cotonou et ailleurs, le phénomène prend de l'ampleur et devient une tribune de poésie urbaine avec des sensibilités variées.

### **1.3 Dans la pratique théâtrale**

#### **1.3.1 Le contexte**

L'histoire du théâtre au Bénin est marquée par Houétin Lazare qui, au début des années 60, a fondé la première troupe professionnelle : la troupe de l'IRAD (Institut de Recherche Appliquée du Dahomey). Après celle-ci, il montera la troupe *Les cerveaux noirs*, dont les créations étaient collectives et faites principalement de satires sociales. Houétin Lazare



contribuera à la renaissance théâtrale du Bénin en favorisant la formation de la première vague de comédiens. En 1975, il fondera une troupe du nom de Zama-Hara, qui révélera des comédiens de talent dont Dine Alougbine, Akala Akambi et Gaou Koffi. Parallèlement à celle-ci, existait la troupe dénommée « Les muses du Bénin », dirigée par Boniface Makponsè, qui, avec Zama-Hara, animait la vie théâtrale béninoise. Vers la fin des années 80, arrivera de la Côte d'Ivoire Tindjilé Daniel qui pratiquait un théâtre de texte, et qui a aussi contribué à la formation des jeunes comédiens. Deux troupes au cours des années 90 ont fait parler d'elles : une troupe universitaire, « l' Ensemble Artistique et Culturel des Etudiants d'Abomey-Calavi » (EACE) et la troupe Kpanligan qui, elle, s'est illustrée dans la mise en espace de textes poétiques.

Aujourd'hui, l'échiquier théâtral du Bénin est occupé par des créateurs tel que Tola Koukoui, Hermace Gbaguidi, Ousmane Alédji et Florent Hessou, etc. Le théâtre au Bénin se caractérise par deux tendances :

- un théâtre populaire représenté notamment par la troupe « Les échos de la Capitale » ;
- un théâtre plus classique prisé par l'élite et dont Tola Koukoui est un des chefs de file.

L'Ecole Internationale de Théâtre du Bénin (EITB), dirigée par M. Alougbine Dine est au Bénin la seule structure de formation destinée à former les futurs professionnels du théâtre.

Signalons que Le Festival International de Théâtre du Bénin (FITHEB) est « la » référence d'envergure, en termes de manifestation nationale et internationale organisée dans ce domaine au Bénin. Il a été créé en 1991 par le Ministère béninois de la Culture et la mission culturelle de l'Ambassade de France au Bénin. Se déroulant sur une semaine, il réunit une centaine de troupes de théâtre dans les différentes grandes villes du pays : Cotonou, Porto-Novo, Ouidah, Abomey et Parakou. La 8<sup>ème</sup> édition s'est déroulée du 11 au 19 février 2006 et a rassemblé des troupes venant des pays suivants : Belgique, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Japon, Mali, République Démocratique du Congo, République du Congo, Sénégal et Togo.

L'ancien Cinéma Vogue, a été affecté au FITHEB par le Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sport et des Loisirs. Cela afin de permettre aux artistes de développer leurs activités tout au long de l'année ( théâtre pour la jeunesse, formation des artistes...).

### **1.3.2 Les problèmes et les lacunes**

Bien que pratique artistique particulièrement développée au Bénin, le théâtre demande néanmoins que l'on s'attarde sur les difficultés qu'il rencontre, tout particulièrement parce qu'il a vocation à représenter le Bénin au-delà de ses frontières. Au Bénin, la majorité des pièces sont jouées en français. Elles vont de créations collectives – le texte n'est pas écrit – aux représentations d'œuvres publiées ou non, mais écrites.

Par manque de formation, l'écriture des manuscrits peut souffrir d'écriture maladroite, d'approximation, de fautes d'expression, ou de non maîtrise du genre. Soulignons que, par manque de moyens et/ou de scénographes professionnels, certains auteurs font le choix d'assurer eux-mêmes les mises en scène, la scénographie et les costumes. A l'inverse, des metteurs en scène ou des costumiers peuvent s'improviser auteur.

## **1.4 Dans les Arts plastiques**

### **1.4.1 Les problèmes et les lacunes**

L'utilisation du français vient, dans ce domaine artistique, après coup. C'est-à-dire que si les œuvres exposées n'ont pas une langue d'expression définie, c'est le créateur qui produit un discours sur elles : discours articulé à l'occasion des vernissages à travers conférences, visites guidées ou autres supports d'accompagnement comme les prospectus, les catalogues, les dépliants, les petits films documentaires. Ici, mis à part quelques-uns, ce sont des coupures de presse, des analyses généralement produites par des critiques d'art, qui sont mises en évidence.

Les artistes, pour bon nombre d'entre eux, n'ont pas reçu de formation académique. Ils sortent tous des ateliers d'art qui sont créés non pour la formation mais pour les commandes d'une clientèle variée. Il est vrai que ces artistes n'ont pas forcément besoin de conceptualiser leur travail, mais il faut qu'ils disposent d'un minimum de connaissances – donc de culture artistique – pour parler de ce qu'ils font.

### **1.4.2 Les besoins**

Une formation dans ce sens est indispensable : ateliers avec des critiques d'art et des professionnels qui produisent des discours sur l'art en général, formation sur l'histoire de l'Art.

## 2 - Dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel et des médias

### 2.1 Introduction :

La production cinématographique et audiovisuelle est l'une des plus faibles si l'on se réfère aux productions réalisées dans les pays de la sous-région, du Nigeria en particulier. L'apparition du numérique, réduisant considérablement les coûts de production, semble prendre le dessus, bien qu'il ne soit pas encore totalement investi par les professionnels du cinéma. Du point de vue des réalisations, des efforts sont faits dans l'utilisation de la langue française. Il ne s'agit pas pour les cinéastes de montrer qu'ils ont une maîtrise du français, mais de faire valoir leur créativité dans une langue qu'ils partagent avec leur public, le français reste la langue qui leur semble à même de traduire leurs sensibilités artistiques.

### 2.2 La production cinématographique au Bénin :

#### 2.2.1 Le contexte

Les cinéastes béninois – dahoméens à l'époque – ont affirmé leur présence sur la scène africaine depuis le début des années soixante-dix, avec notamment *Ganvié, mon village* (1970), et *Sous le signe du vodun* (1974) de Pascal Abikanlou, *Le Nouveau venu* (1974) de Richard de Meideros.

Il faut attendre près de dix ans pour qu'un autre réalisateur, en l'occurrence François Okioh, inscrive son nom dans le répertoire avec le remarquable *Ironou* (1983). Puis Roger Nahum avec *Otun Odjè* en 1990. Suivront quatre autres films de Béninois de la diaspora dont Jean Odoutan (France) auteur de *Maman Alloco, Barbecue Peugeot, La valse des gros derrières*, et Mora Kpaï, qui a signé l'excellent *Siguèriki* et le long métrage documentaire *Arlith 2*.

Dans le documentaire *Siguèriki*, le texte, très émouvant, se décline sur une variation et une dramaturgie soulignées par des images fortes. Notons ici la présence de sous-titrages en français, pour indiquer les lieux, les noms des rituels et des cérémonies...

L'autre genre cinématographique au Bénin, la fiction, utilise le français à quatre-vingt-dix pour cent et des six longs métrages, cités ci-dessus, seul *Otun Odjè* est intégralement tourné en yoruba.

Récemment, Les fictions *Abeni* et *Abeni 2*, produites à très fort tirage et vendues aussi bien au Bénin, au Nigéria qu'au Togo, ont connu un franc succès. Le producteur a pris exemple sur les productions nigérianes : des acteurs professionnels (béninois et nigériens), des techniciens du métier, un marketing efficace et un circuit de distribution assez large. *Abeni* a été principalement tourné en yoruba et sous-titré en français. L'erreur a été d'avoir confié la réalisation du sous-titrage à des techniciens nigériens qui, par manque de maîtrise du français, ont fait de nombreuses erreurs. Dans un deuxième tirage, *Abeni* a été cette fois directement doublé en français.

### **2.2.2 Les problèmes et les lacunes :**

Ce qui est caractéristique des chansons et des pièces de théâtre l'est aussi du cinéma. Si l'on s'en tient aux fiches techniques des films, les scénarios sont écrits pour la plupart par les cinéastes eux-mêmes. Certains multiplient les rôles dans la chaîne de production de leurs films (acteur, musicien, metteur en scène, réalisateur), ce qui peut nuire à la qualité de l'œuvre. D'une façon générale, dans ce domaine, l'utilisation du français est correcte. Elle s'appuie sur un travail de longue haleine d'écriture de scénario.

## **2.3 La production télévisuelle**

### **2.3.1 Les productions de sensibilisation**

Beaucoup de productions ont vu le jour dans le cadre des campagnes de sensibilisation menées par les organismes internationaux présents au Bénin. Ce sont des moyens et longs métrages qui, à partir d'une histoire, mettent en exergue des situations de la vie sociale et communautaire, la sensibilisation citoyenne, etc. Les plus emblématiques de ces productions sont, à ce jour, la série *Un tour de vis* et la série *Baobab*. Dans la série *Un tour de vis*, le français alterne avec les langues locales : Fon, Bariba, Dendi. Dans *Baobab*, la vocation internationale du feuilleton a obligé les comédiens à n'utiliser que le français. Un français

succinct, sans fioriture, avec des dialogues réduits parfois à l'essentiel, parfois trop littéraire, à l'opposé de la pratique dans les « sitcoms » au Bénin. Entendons par-là que les dialogues peuvent manquer de spontanéité, souffrir de manque de crédibilité.

### **2.3.2 Les productions de « sitcoms » :**

Plus nombreuses parce que moins onéreuses, elles s'inspirent des « sitcoms » ivoiriennes et nigérianes. Notons ici le succès de la série *Aziza* et les travaux au Bénin de la troupe « Les Echos de la Capitale », « Pipi Wobaho », « Propé », etc.

D'un point de vue technique, les « Sitcoms » béninoises sont souvent des œuvres peu élaborées avec une absence réelle de directeur de la photographie et de metteur en scène. Les réalisateurs sont souvent des comédiens de théâtre. Les dialogues visent à restituer un argot populaire à travers les registres les plus variés des langues utilisées à Cotonou, à Porto-Novo et à Parakou. Le français n'intervient que de façon accessoire, le texte n'est pas ou peu écrit, les dialogues sont ponctués de nombreuses erreurs. Il ne s'agit pas réellement d'un parti pris esthétique mais plutôt d'un problème de maîtrise de la langue.

### **2.3.3 Activités de promotion du Cinéma et de l'audiovisuel au Bénin :**

- *Les cinémas* : Il existe encore au Bénin 8 salles de projections, dont 5 publiques. La plupart périssent ou sont en cours de fermeture.
- *Le Cinéma Numérique Ambulant (CNA)* au Bénin, association également présente au Mali et au Niger, a pour principal objectif la diffusion de films en français (souvent traduits dans un deuxième temps par les animateurs). Le CNA s'investit en milieu rural où l'accès à l'information et à l'image fait défaut. Les projections se déroulent toute l'année, sur le principe de 10 projections par village. Les activités du CNA Bénin ont démarré en 2001 et, depuis sa création, 1050 séances ont été proposées dans 192 villages du Bénin. ([www.c-n-a.org](http://www.c-n-a.org)).
- *Le Festival de Cinéma Quintessence* basé à Ouidah.  
Le festival a proposé, pour sa 5<sup>ème</sup> édition, 50 projections de films francophones réparties sur 3 villes du Bénin : Ouidah, Cotonou et Porto-Novo. L'objectif du

festival est de promouvoir le cinéma francophone au Bénin et de valoriser les productions du Sud ([www.festival-ouidah.org](http://www.festival-ouidah.org)).

- *Le Festival Lagunimage*, essentiellement tourné vers la diffusion de films documentaires, propose des projections ponctuelles à Cotonou et dans ses environs (Grand marché Dantopka, campus Universitaire, etc.).

Les écoles :

- L'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel - ISMA-, établissement privé situé à Cotonou.  
Il propose trois sections : journalisme audiovisuel, réalisation et Brevet de Technicien Supérieur aux métiers de l'audiovisuel : option gestion de production, métiers de l'image, montage et post-production, métiers du son.  
Un partenariat pédagogique a été signé avec l'Ecole Française Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation - EICAR – en 2006.
- L'Institut Cinématographique de Ouidah (l'ICO) fondé à l'initiative de Jean Odoutan, organisateur du Festival Quintessence, a ouvert ses portes en 2005 ([www.l-ico.org](http://www.l-ico.org)).

## **2.4 Médias : presse écrite, télévision et radio**

### **2.4.1 Introduction**

Après les périodes pré et post-coloniales, où sont apparus les premiers journalistes au Dahomey avec une activités revendicative et militante, le Bénin a connu l'époque dite « révolutionnaire » avec son corollaire de privation de libertés. Pendant cette période, les médias étaient plutôt « aux ordres » même, si à la fin des années 70, il y a eu quelques tentatives, plutôt discrètes, de parutions distribuées clandestinement. La fin des années 80 a

connu l'émergence des premières entreprises de presse, notamment de la presse écrite. Mais ce sont les années 90 qui ont vu l'émergence du secteur des médias.

#### **2.4.2 Le contexte**

Aujourd'hui, le paysage médiatique Béninois est particulièrement dynamique même s'il manque parfois de professionnalisme. Dans ce pays d'environ 7 millions d'habitants, les médias sont considérés, et à juste titre, comme exemplaires, s'agissant de la liberté d'expression, et sont souvent cités en exemple dans toute l'Afrique francophone. Néanmoins, le nombre sans cesse croissant des médias au Bénin pose un réel problème de viabilité dû à l'étroitesse du marché publicitaire.

Dans l'ensemble les Béninois sont fiers de leurs médias. Même s'ils les conspuent souvent, ils ne manquent pas de vous rappeler qu'aujourd'hui on compte au moins 20 quotidiens réguliers, diffusés dans les grandes villes du Bénin, bon nombre de radios commerciales (plus de 20) et au moins 5 télévisions (dont 4 privées).

L'ORTB, la chaîne de télévision publique, créée à la fin des années 70, propose en moyenne 10 heures de programmes quotidiens et diffuse sur plus de 60 % du territoire national. L'arrivée d'autres chaînes de télévision privées, d'abord en 1997 avec l'arrivée de LC2 puis plus tard, des chaînes *Golfe télévision*, *Canal 3*, *TV Carrefour* et *Imalé Africa TV*, ont abouti à une amélioration de la qualité et de la variété des émissions, même si une grande partie des programmes est encore occupée par les Clips musicaux et les débats. Notons l'implantation de la chaîne TV5 Monde au Bénin qui a permis l'ouverture de deux « Maisons TV5 monde », dont une à Cotonou et une à Natitingou dans le nord du Bénin, et sous la coordination de la Commission Nationale Permanente de la Francophonie au Bénin ( CNPF) .

Mais, TV5 Monde n'est aujourd'hui pas disponible sur le canal Hertzien, situation dommageable car cette chaîne a pour principale vocation la promotion de la langue française au travers d'un programme riche et diversifié.



Notons également la difficulté des médias à s'implanter durablement. L'exemple a été donné par les radios. Après le vote de la loi portant sur la libéralisation des ondes, en 1997, le quota de bandes de fréquences a été pris d'assaut par de nombreux promoteurs. La Société Golfe FM est l'une des premières radios réalisant une bonne écoute. D'autres radios ont réussi également à tirer leur épingle du jeu comme CAPP-FM, Radio Océan, Radio Tokpa, Radio Star ou des radios à vocation religieuses ( Radio Immaculée Conception, La voix de l'Islam...).

Les auditeurs apprécient également les radios qui ont choisi leur public sur des critères géographiques et particulièrement les radios rurales, car bien que la majorité des programmes radiophoniques au Bénin soit en langue française, un grand nombre d'auditeurs apprécient les émissions en langues nationales.

La presse écrite est difficile à recenser, même la HAAC ( Haute autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ) du Bénin y parvient difficilement. Citons les quotidiens qui, au côté du quotidien national « La Nation » ( 17 ans d'existence), se sont construits une vraie réputation, à savoir les quotidiens Le Matin, Le Progrès, Le Matinal ou encore les journaux Fraternité, Le Républicain, L'informateur et La Nouvelle Tribune. Bien d'autres existent, mais il est bien difficile d'en connaître le tirage réel. Il peut arriver que des titres déclarés hebdomadaires ne paraissent qu'une fois par trimestre et, bien que des efforts aient été faits dans la distribution des journaux ( développement de point de vente, kiosques...) beaucoup sont vendus directement aux automobilistes aux carrefours fréquentés. Il reste donc difficile de connaître le nombre d'exemplaires vendus par jour. Faute de vente, certains quotidiens ont parfois des difficultés à payer correctement leurs journalistes. Il est parfois bien tentant, moyennant une petite « commission », de transformer un article en publiereportage, malgré son interdiction par un code de déontologie adopté au Bénin. Notons que l'affichage public s'est particulièrement développé ces dernières années: les banderoles, les affiches 4X3 et maintenant des affiches gigantesques, visibles principalement à Cotonou.

### **2.4.3 Les problèmes et les lacunes :**

La presse écrite publie en français ; il arrive cependant que certains articles soient publiés en Anglais. Les programmes des radios et télévisions, quant à eux, sont à plus de 75% en

français, les 25 % restant étant la rediffusion du journal télévisé traduit en langues nationales et en anglais.

Bien que le français soit considéré au Bénin comme « langue de communication », son utilisation dans les médias est parfois approximative, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Les difficultés rencontrées par les médias dans la presse écrite et la télévision concernent également les spécialistes de la communication, les techniciens de l'affichage et les animateurs ou présentateurs d'événements.

La spécificité de l'écriture journalistique au Bénin est qu'elle demande simplicité, concision et technicité pour être comprise du plus grand nombre. Les difficultés peuvent s'expliquer par le manque des pré-requis exigés pour entrer dans la profession, le manque de formation continue et de remise à niveau. Les erreurs sont surtout flagrantes lors des émissions en direct (TV et radios). La confusion entre « français parlé » et « français écrit » est fréquente dans les médias. En cas de doute sur l'usage orthographique d'un mot ou d'une expression, les journalistes ont souvent recours à un néologisme abusif.

S'agissant de la télévision, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas les chaînes de télévision qui produisent le plus de films francophones au Bénin. Certes, l'ORTB a initié quelques projets de téléfilms – *Enfant de...* de François Okioh – des feuilletons – *Aziza* de Romain Assongba – mais ce sont généralement des structures privées qui se sont lancées dans la production audiovisuelle, qu'elle soit documentaire ou fictionnelle.

En ce qui concerne les émissions culturelles spécifiques à l'utilisation de la langue française, on note, sur LC2 la présence depuis plus de 2 ans d'une émission quotidienne dénommée « La valse des mots », qui informe sur l'orthographe et le sens d'un mot choisi. Toujours sur LC2, une animatrice présente l'émission *Cadence Junior* en « français facile » destinée aux jeunes. Sur Canal 3, une rubrique de l'émission *Les Matinales* est consacrée à la découverte d'un livre et d'une expression française. La rubrique « *Lu pour vous* » qui faisait le bonheur des lecteurs a disparu depuis plus d'un an du programme de *Week-end matin*, programme proposée par l'ORTB, la télévision du service public. Il en est de même pour l'ancienne émission « de A à Z, le mot le plus long » proposée par cette même chaîne.

### **III - Recommandations**

#### **La littérature**

- Ateliers d'écriture
- Résidences d'écriture au Bénin
- Rencontres auteurs - lecteurs
- Opérations de promotion des œuvres
- Création de prix littéraires
- Echanges avec des auteurs étrangers
- Création d'un centre de formation littéraire
- Bourse de soutien à l'écriture.

#### **L'édition**

- Création d'une agence nationale pour la promotion de l'édition
- Mise en place d'un fonds d'aide à l'édition
- Renforcement des contrats de co-édition et de réédition
- Proposition de formation (qualifiante) au métier de l'édition
- Formation technique pour les personnels de la filière du livre
- Activités de valorisation et de promotion des œuvres parues
- Soutien aux comités de lecture
- Appui à la publication d'ouvrages et de magazines (scientifiques, culturels, jeunesse, bandes dessinées).

#### **Les librairies**

- Appui aux opérations de vente de livres à prix réduits
- Aide au lancement des livres
- Appui aux manifestations de promotion du livre
- Développement de la communication dans les médias (émissions littéraires)
- Promotion des foires et des salons du livre au Bénin
- Renforcement de la professionnalisation des libraires

#### **Les bibliothèques**

- Renforcement des activités de promotion du livre : salons, concours, rencontres...
- Accompagner les initiatives de bibliothèques itinérantes et les points lecture.

- Impulsion d'une dynamique de lecture : renforcer les activités des clubs de lecteurs, développer des supports pédagogiques adaptés, abonnements ...

### **La chanson**

- Encourager la culture des écrivains chansonniers
- Organiser des ateliers autour des textes à mettre en chansons
- Promouvoir les projets de studios itinérants
- Créer d'un lieu polyvalent de création spécifique à la musique.

### **Pratique théâtrale**

- Proposer des ateliers sur tous les aspects scripturaux de la dramaturgie.

### **Arts plastiques**

- Une formation dans ce sens est indispensable : ateliers avec des critiques d'arts et des professionnels qui produisent des discours sur l'art en général.

### **Le cinéma et l'audiovisuel**

- Former les traducteurs et les comédiens à la maîtrise de la langue française.
- Former aux techniques d'élaboration de projets de production.
- Encourager les co-productions.
- Encourager la production de films pour la jeunesse.
- Encourager les activités de sous-titrage et de doublage.

### **Médias**

- Organisation d'ateliers d'écriture journalistique (Presse écrite, radios, etc)
- Mise à disposition d'ouvrages de référence : dictionnaires (encyclopédiques, des synonymes...), guides de grammaire, d'orthographe et de conjugaison
- Formation et appui au recrutement des secrétaires de rédaction.
- Prix et bourses.
- Promotion d'émissions littéraires.

#### **IV - Tableau récapitulatif du niveau de formation des acteurs culturels au Bénin**

	<b>Sur</b>	<b>Formation initiale diplômante</b>	<b>Formation chez l'aîné</b>	<b>Autodidacte</b>
<b>Arts Plastiques et Arts appliqués</b>	<b>272 artistes.</b>	<b>8.4 %</b>	<b>11 %</b>	<b>80.5 %</b>
<b>Arts Vivants</b>	<b>767 artistes</b>	<b>4.5 %</b>	<b>3.9 %</b>	<b>91.5%</b>
<b>Cinéma et Audio- visuel</b>	<b>202 personnes</b>	<b>9.9 %</b>	<b>0.5 %</b>	<b>89.6 %</b>
<b>Lettres</b>	<b>140 écrivains</b>	<b>10 %</b>	<b>0 %</b>	<b>90 %</b>

\*Tableau réalisé à partir des données du programme PSICD Bénin de l'Union Européenne – Rapport de démarrage Octobre 2006.

## IV - Synthèse des constats et recommandations du groupe 3

Problèmes soulevés	Recommandations
<p><b>1- La littérature :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Littérature peu valorisée</li> <li>- Manque d'activités de promotion autour du livre et des auteurs.</li> <li>- Besoins en formation des auteurs et illustrateurs</li> </ul> <p><b>2- L'édition :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoins en formation technique des éditeurs et des imprimeurs</li> <li>- Problèmes de recevabilité des manuscrits/ en termes d'écriture</li> <li>- Difficultés de diffusion des œuvres au Bénin et dans le monde francophone ;</li> <li>- Le Bénin ne figure pas parmi les états signataires de l'Accord de Florence visant à réduire les coûts appliqués au livre en matière de tarif, de taxes, de devises.</li> </ul> <p><b>3- Les librairies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités concentrées sur Cotonou et Parakou</li> <li>- Manque d'attrait pour la lecture (prix des livres élevés, peu de promotion, analphabétisme, absence du livre en milieu rural)</li> </ul>	<p><b>1- La littérature :</b></p> <p>→ Activités de valorisation et de promotion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rencontres auteurs - lecteurs ;</li> <li>- opérations de promotion des œuvres (salons, lancement, création d'un prix littéraire) ;</li> <li>- échanges avec des auteurs étrangers ;</li> <li>- bourse de soutien à l'écriture.</li> <li>- soutien à la création (résidence d'écriture)</li> </ul> <p>→ Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ouverture d'un lieu de formation littéraire.</li> <li>- formation à l'écriture et à l'illustration.</li> </ul> <p><b>2- L'édition :</b></p> <p>→ Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formation des personnels de l'édition.</li> <li>- formation technique des imprimeurs.</li> <li>- Formation, appui aux comités de lecture.</li> </ul> <p>→ Publication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui, conseil et soutien pour la publication de livres / magazines / revues/ BD...</li> <li>- Encourager le contrat de réédition ;</li> </ul> <p>→ Parution et diffusion des œuvres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les contrats de co-édition</li> <li>- Améliorer la circulation du livre</li> <li>- Encourager les réseaux béninois de diffusion</li> </ul> <p><b>3- Les librairies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les points de vente et les opérations de promotion du livre en milieu rural,</li> <li>- Appui aux opérations de vente de livres à prix réduits</li> <li>- Aide au lancement des livres ;</li> <li>- développer les émissions de promotion du livre dans les médias (émissions littéraires, jeu autour de la lecture..)</li> <li>- Promotion des foires et des salons du livre au Bénin.</li> </ul>

Problèmes soulevés	Recommandations
<p><b>4- Les bibliothèques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures nationales : CLAC, Bibliothèques départementales, Réseau d'appui à la lecture publique ne bénéficient pas de moyens suffisants pour fonctionner correctement</li> <li>- Pas de renouvellement des fonds documentaires.</li> <li>- Peu d'animation autour du livre.</li> <li>- Actions concentrées sur la réhabilitation des locaux.</li> </ul> <p><b>5- la chanson</b></p> <p>En termes d'écriture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de formation des musiciens et paroliers.</li> <li>- Difficultés de compréhension à l'écoute de certains titres en français.</li> </ul> <p><b>6- théâtre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés dans l'écriture des scénarios.</li> <li>- Peu de lieu de diffusion en dehors des grands centres urbains.</li> </ul> <p><b>7- Arts plastiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de communication autour des œuvres.</li> <li>- Manque de formation de base sur l'histoire de la peinture et de l'art pictural en général.</li> </ul> <p><b>8- Le cinéma et l'audiovisuel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de production béninoise de Cinéma Long métrage.</li> <li>- Pas de production jeunesse. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erreurs de sous- titrage.</li> <li>- Manque de formation des scénaristes.</li> <li>- Chez les comédiens : utilisation du français peu spontanée</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>4- les bibliothèques :</b></p> <p>→ <b>Promotion du livre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les activités de promotion littéraire (rencontre auteur – lecteur, atelier d'écriture et de lecture, ...)</li> <li>- renforcer les activités des clubs de lecteurs</li> <li>- renouvellement des fonds documentaires</li> <li>- soutenir les initiatives de bibliothèques itinérantes ( Bibliobus / Biblio-pirogue )</li> <li>- Dynamiser le réseau de lecture publique,</li> </ul> <p><b>5- La chanson</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la culture des écrivains chansonniers : programmation, promotion</li> <li>- Formation atelier d'écriture de textes à mettre en chanson.</li> </ul> <p><b>6- théâtre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers sur tous les aspects scripturaux de la dramaturgie.</li> <li>- Soutenir les tournées dans les villages et les villes du Nord.</li> </ul> <p><b>7- Arts plastiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation continue « Histoire de l'Art »</li> <li>- Rencontres/ateliers avec des critiques d'arts et des professionnels qui produisent des discours sur l'art en général.</li> </ul> <p><b>8- Le cinéma et Audiovisuel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation à l'écriture de scénarios et au métier de scénariste.</li> <li>- Formation des comédiens aux techniques d'utilisation de la langue française face à la caméra.</li> <li>- Encourager les co-productions.</li> <li>- Encourager la production de films pour la jeunesse.</li> <li>- Encourager les activités de sous-titrage et de doublage.</li> </ul>





<b>Problèmes soulevés</b>	<b>Recommandations</b>
<p><b>9- Médias</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de pré-requis demandés pour entrer dans la profession.</li> <li>- Manque de formation continue chez les journalistes, les secrétaires de rédaction, les publicitaires...</li> <li>- Manque de formation / remise à niveau.</li> </ul>	<p><b>9- Médias</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'ateliers d'écriture journalistique (Presse écrite, radios, etc)</li> <li>- Mise à disposition d'ouvrages de référence : dictionnaires (encyclopédiques, des synonymes...), guides de grammaire, d'orthographe et de conjugaison ...</li> <li>- Formation et appui au recrutement des secrétaires de rédaction.</li> <li>- Mise en place de sessions de remise à niveau.</li> </ul>

## **D - Le français dans le monde de l'entreprise et de l'administration**

### **I - Introduction**

Le monde de l'entreprise et de l'administration recouvre le quotidien du Béninois actif. Le français, langue officielle, est impératif pour traiter avec l'administration. Et, dans le cadre de l'entreprise, il est le moyen de commandement et d'information. Le point commun dans ces deux mondes est l'emploi d'un français très technique, basé sur des textes réglementaires, des procédures, des notices techniques, des imprimés, etc.

Sa compréhension passe donc par une maîtrise de la lecture et de l'écriture. Or il existe dans l'entreprise et l'administration deux catégories de personnel :

- les cadres supérieurs et les techniciens qualifiés qui ont reçu une formation de base solide et dont le mode de recrutement est tiré vers le haut.
- le personnel d'encadrement direct et d'exécution dont le niveau scolaire est moindre et pour qui le savoir-faire est primordial.

Il est à noter que cette constatation est vérifiée pour les entreprises d'importance qui sont ouvertes au monde international. Pour les petites entreprises locales, le personnel est à classer dans le personnel d'exécution. Cette dichotomie entraîne des différents risques d'affaiblissement de la langue française.

### **II - Etat des lieux**

#### **1 - Les cadres et techniciens supérieurs**

Pour la première catégorie, le risque est une perte de l'usage du français au profit de la langue anglaise qui est le vecteur de la communication internationale.

En effet, le personnel recruté possède un niveau d'études supérieur qui lui permet d'être autonome et l'incite à s'instruire et à progresser. Aussi, bien que la maîtrise du français soit

acquise, l'utilisation courante de l'anglais dans le cadre du travail risque, à terme, de supplanter le français.

Dans le monde de l'entreprise les contrats de marchés internationaux, les manuels techniques etc, sont souvent rédigés en anglais. Il n'est pas rare d'acheter dans les magasins des appareils d'électroménager avec une notice rédigée uniquement dans cette langue. De plus les formations « régionales » des grandes entreprises se font exclusivement en anglais.

Dans l'administration, les cadres supérieurs qui traitent avec les instances internationales sont obligés d'être bilingues et d'avoir une parfaite maîtrise de l'anglais. A titre d'exemple, les officiers supérieurs béninois qui servent dans les états majors de l'ONU ne travaillent qu'en anglais et le mélange de nationalités fait que les relations au quotidien se font toujours dans cette langue.

## **2 - Le personnel d'exécution**

Pour la deuxième catégorie, le personnel d'exécution, l'important est le savoir-faire. Compte tenu de la hiérarchisation, le traitement des papiers est l'apanage des chefs. De ce fait, la maîtrise du français (écriture, lecture) est moins nécessaire pour la base. Dans le travail, les ordres sont oraux. Par commodité, le Fon devient le vecteur de communication privilégié. Cette situation entretient le taux d'analphabétisme car l'intérêt de progresser ne s'impose pas et le savoir faire est la seule valeur reconnue.

## **3 - Un exemple : l'expérience d'une banque locale – Financial Bank Cotonou**

### **3.1 Personnel d'encadrement et guichetiers**

La direction de la banque constate une différence importante entre les générations dans l'usage du français au travail.

À partir de 40 ans, il n'y a aucun problème pour la compréhension, ou pour la rédaction. La maîtrise du français est bonne car ce sont des personnes qui lisent beaucoup et qui ont un excellent niveau scolaire.

Pour les 20/30 ans, les banques recrutent des employés ayant au minimum un niveau « BAC +2 ». Mais malgré ce niveau d'étude, l'emploi du français reste pour eux aléatoire. Pour se faire comprendre il faut employer des mots simples et il est nécessaire de répéter lentement les instructions pour être sûr qu'elles soient bien interprétées. De plus, au guichet ces jeunes dialoguent avec le client de préférence en langue nationale, principalement le Fon, car pour eux le français est une langue étrangère. L'expérience de la formation continue pour rattraper cette situation a été un semi-échec par manque de méthodologie. Pour le recrutement, le personnel ayant suivi une formation de droit ou de secrétariat est souvent privilégié, la filière commerciale n'étant pas la meilleure.

Le monde de la banque est ouvert à l'international et, dans ce système, la « langue officielle » est l'anglais. Aussi l'ensemble des cadres, francophones, demandent-ils des formations et des stages de perfectionnement dans cette langue.

### **3.2 Personnel d'exécution (non-diplômé)**

Pour le personnel non-diplômé cantonné dans des emplois d'exécution (chauffeurs, gardien), le français n'est pas du tout maîtrisé. Il faut en permanence vérifier que les ordres ont bien été compris.

## **4 - Conclusion**

Le français, dans le monde de l'entreprise et de l'administration est inter-dépendant de l'enseignement reçu. Les solutions proposées sont très limitées. Elles passent forcément par des mesures gouvernementales de promotion de la langue française.

### **III - Recommandations**

Afin de « contrecarrer » l'avancée de l'anglais, seules des directives gouvernementales peuvent imposer le français dans les documents internationaux et commerciaux (traduction obligatoire en français des contrats, des manuels et notices techniques, etc)

Pour motiver les cadres, le français doit être un facteur de promotion et de reconnaissance sociale. L'organisation de concours (comme la dictée de Bernard Pivot) entre ministères et entreprises permettrait de créer une émulation du personnel. De même, l'attribution de récompenses pour des œuvres et des études redonnerait au français son aura de «langue universelle ».

Pour favoriser ou accroître l'utilisation du français dans les Entreprises, il faut que le personnel d'exécution trouve un intérêt (financier, de promotion) dans l'acquisition et la pratique de la langue française. La formation continue est le moyen adapté pour assurer une promotion sociale. Elle peut prendre la forme :

- de cours du soir ;
- d'apprentissages débouchant sur des diplômes scolaires (CAP, BEP, BAC techniques) ;
- de formations en alternance.

Des solutions innovantes peuvent être proposées dans les entreprises :

- bourses pour l'éducation des enfants du personnel ;
- stages de remise à niveau avant des examens ou des essais pratiques (principe de la formation dans les armées).

Pour favoriser et encourager la lecture, il faudrait reprendre le principe du livre à 1€ mis en place en France par une association. Pour ce faire :

- Mise en place d'une structure ad hoc ;
- Rachat des invendus en France ;
- Exonération des droits de douanes pour ces livres ;
- Convention avec les librairies locales ;
- Budget : impression, transport, diffusion, fonctionnement.

Pour intégrer le français dans la vie de quartiers et de villages : instaurer des événements de promotion du français.

- conseils aux particuliers dans les quartiers et mairies ;
- lieux : écoles, mairie, marchés ;
- personnel : retraités et étudiants (après validation des acquis) ;
- budget : défraiement du personnel et moyens mis en place (papier, stylo, ...)

## IV - Synthèse des constatations et recommandations du groupe 4

Problèmes soulevés	Recommandations
<p>1- Personnel d'exécution : par commodité le FON devient le vecteur de communication privilégié.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette situation entretient le taux d'analphabétisme car l'intérêt de progresser ne s'impose pas et le savoir-faire est la seule valeur reconnue.</li> <li>- L'expérience de la formation continue pour rattraper cette situation a été un semi-échec par manque de méthodologie</li> </ul> <p>2- Cadre et techniciens supérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte de la langue française au profit de la langue anglaise qui est le vecteur de la communication internationale.</li> <li>- L'utilisation courante de l'anglais dans le cadre du travail risque, à terme, de supplanter le français.</li> <li>- Les formations « régionales » des grandes entreprises se font exclusivement en anglais.</li> </ul>	<p>1- Etat des lieux : établir des questionnaires pour évaluer la connaissance du français</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cibles : direction, encadrement, personnel d'exécution, clients</li> <li>- Choix des entreprises et des administrations</li> <li>- Périodicité : 3 à 5 ans</li> <li>- Formation continue</li> <li>- Un programme de remise à niveau défini par l'éducation nationale</li> </ul> <p>2- niveaux : faible, moyen, perfectionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des candidats au sein des entreprises et de l'administration <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Valorisation du Français</li> </ul> </li> <li>- Mise en place de compétition ( du style de la dictée de « Pivot ») avec plusieurs niveaux : scolaire, étudiants, seniors.</li> <li>- Récompenses valorisantes : bourses pour scolaire et étudiants, voyage en francophonie avec comme thème, des salons et des expositions sur la culture française pour les seniors.</li> <li>- Budget : bourse, voyages <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Lecture</li> </ul> </li> <li>- Reprendre le principe du livre à 1€ mis en place en France par une association. Pour ce faire :</li> <li>- Mise en place d'une structure ad hoc</li> <li>- Rachat de livres invendus en France</li> <li>- Exonération de droits de douane pour ces livres</li> <li>- Budget : impression, transport, diffusion, fonctionnement</li> <li>- Intégrer le français dans la vie de quartiers et de villages</li> <li>- promouvoir une journée du français par semaine</li> <li>- conseils aux particuliers dans les quartiers et mairies</li> <li>- lieux : écoles, mairies, marchés.</li> <li>- personnel : retraités et étudiants (après validation des acquis)</li> <li>- budget : défraiement du personnel et moyens logistiques</li> </ul>



## **E - Le français dans la rue et les langues partenaires**

### **I - Introduction**

Consacré langue officielle par la Constitution du Bénin comme dans d'autres pays africains francophones, le français jouit d'un statut qui fait de lui la seule langue de l'enseignement au détriment des langues locales. Ainsi, pour apprendre le français, il faut aller à l'école, laquelle, comme nous le savons, n'est pas accessible à tout le monde en Afrique. Selon les résultats du recensement de 2002 (INSAE : 2003) sur le niveau général d'instruction, 62,7% de la population active (15 ans et plus) sont sans instruction, donc analphabètes. La plupart de ces personnes sans qualification, vivant dans les régions rurales, immigrent dans les grandes villes comme Cotonou, Parakou, pour s'adonner à des activités génératrices de revenu ou pour trouver une occupation (artisans, apprentis, personnels de maison, etc.) Pour ces personnes analphabètes qui désirent améliorer leurs conditions de vie, l'apprentissage du français, langue de promotion sociale, est une nécessité.

Le thème « Le français dans la rue et les langues partenaires » est un tremplin qui nous plongera d'emblée dans la méthodologie de l'enseignement du français fonctionnel à des personnes ne sachant ni lire, ni écrire. De plus, elle relance le débat de la valorisation de la promotion des langues africaines.

Les questions suivantes seront abordées : quels plans de formation doivent être proposés pour un public d'adultes analphabètes? quelle place doivent occuper les langues partenaires dans les curricula de l'enseignement du français, destinés à ce public quand on sait que, pour appréhender une nouvelle langue, l'alphabète ou le néo-alphabète doit partir des aptitudes acquises dans l'alphabétisation de sa langue maternelle ?

### **II - Etat des lieux**

- Le Bénin, dans son environnement ouest-africain francophone, est un pays culturellement et linguistiquement riche. Parmi la cinquantaine de langues parlées par les groupes socioculturels béninois et recensées par l'atlas linguistique du Bénin, une dizaine de langues (dont le Fon, majoritaire) sont parlées par plus de 3,5 millions de personnes (voir annexe 10).

- Malgré la réforme de 1975 qui visait à l'introduction progressive des langues nationales à l'école comme véhicule du savoir, le français est demeuré la seule langue utilisée pour l'enseignement des connaissances.
- Déclarée « obligatoire et gratuite ‘pour tous’ », l'école demeure encore inaccessible à de nombreux Béninois.
- Le volet « développement des langues nationales, vecteurs de nos cultures et instruments du développement culturel et social » (art. 17 de la Charte culturelle du pays, 1991), n'a pas été appliqué comme prévu.
- Le programme national d'alphabétisation, dont l'objectif est l'élimination systématique de l'analphabétisme, a projeté d'alphabétiser une population de 1.155.000 personnes en cinq ans (DNA, 1999) mais les résultats atteints sont loin de cette perspective. Seulement 368.168 personnes ont été alphabétisées de 1975 à 2002.
- 62,7% de la population active (de 15 ans et plus) sont analphabètes. Le Littoral (Cotonou) est la seule région où le taux d'analphabétisme est relativement « faible » (24,1%). Pour toutes les autres régions, tous les indicateurs dépassent 50% avec des pointes à plus de 80% (dans les départements de l'Alibori et de l'Atacora).
- Le secteur informel de l'économie béninoise regorge d'adolescents et d'adultes non-scolarisés et analphabètes non-qualifiés qui exercent de petits métiers : les artisans, les commerçants de détail, les serveurs des petits restaurants, les aides familiaux, etc. La répartition des personnes actives, selon le statut et la profession, faite par l'INSAE en 2002 montre qu'au Bénin environ 35% de la population sans qualification occupent de petits métiers (personnels de maison et apprentis).
- L'impact social de la langue française, dans les milieux urbains comme Cotonou, favorise le désir de la maîtrise du français pour les gens de la rue : le français est de plus en plus parlé par les individus non-scolarisés et analphabètes

qui se l'approprient « sur le tas » individuellement selon le degré de contact qu'ils ont avec les locuteurs scolarisés.

On peut se réjouir de l'existence de nombreux travaux scientifiques sur les langues béninoises et sur le français au Bénin. Ces travaux sont exploitables et les ressources humaines sont disponibles.

Cependant, actuellement, l'expression écrite et la compréhension écrite dans les langues béninoises reste à développer. Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune articulation sur le plan méthodologique permettant le passage des langues nationales au français. Ceci constitue un handicap, un facteur limitant pour l'acquisition rapide du français par les enfants et les adultes.

Il y a donc nécessité de développer la maîtrise des langues nationales béninoises concomitamment avec l'apprentissage du français : les travaux scientifiques ont montré que la maîtrise de la première langue sous toutes ses composantes (compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale, expression orale) est indispensable à l'acquisition d'une deuxième langue.

Il n'est pas possible de développer le français comme on le souhaite si on ne tient pas compte du développement général des langues partenaires béninoises selon les quatre composantes précitées.

### **III - Recommandations**

- Apporter un appui matériel et financier aux travaux de recherche portant sur l'articulation enseignement/apprentissage des langues nationales/français, à tous les niveaux scolaires et universitaires (maternel, primaire, secondaire, universitaire et non-formel).
- Déterminer les populations-cibles en rapport avec les métiers (ouvriers et artisans) en particulier les non scolarisés, les analphabètes, les déscolarisés, les néo-alphabètes en langues nationales, les commerçantes et commerçants, etc.
- Evaluer les compétences langagières.

- Elaborer les outils d'évaluation des compétences des populations en français à partir de l'appréciation de leur niveau de compétence en langues nationales et de l'utilisation faite du français dans la rue.

## IV - Synthèse des constatations et recommandati

Problèmes soulevés	Recommandations
<p>1-Absence de moyens financiers et techniques pour la conception et le travail de terrain.</p> <p>2- Malgré la réforme de 1975 qui visait l'introduction des langues nationales à l'école comme véhicule du savoir, le français est demeuré la seule langue communément utilisé.</p> <p>3- Le volet « développement des langues nationales, vecteurs de nos cultures et instruments du développement culturel et social » (art. 17 de la Charte culturelle du pays, 1991), n'a pas été appliqué comme prévu.</p> <p>4- Actuellement, l'expression écrite et la compréhension écrite dans les langues béninoises restent à développer. Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune articulation sur le plan méthodologique permettant le passage des langues nationales au français. Ceci constitue un handicap, un facteur limitant pour l'acquisition rapide du français par les enfants et les adultes non-scolarisés en français</p> <p>5- Il y a nécessité de développer la maîtrise des langues nationales béninoises concomitamment avec l'apprentissage du français : les travaux scientifiques ont montré que la maîtrise de la première langue sous toutes ses composantes (compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale, expression orale) est indispensable à l'acquisition d'une deuxième langue.</p>	<p>1- Apporter un appui matériel et financier aux travaux de recherche portant sur l'articulation enseignement/apprentissage des langues nationales/français, à tous les niveaux scolaires et universitaires (maternel, primaire, secondaire, universitaire et non formel).</p> <p>2- Restaurer l'enseignement des langues nationales dans le système éducatif du pays.</p> <p>3-Veiller à l'application effective de l'article 17 de la Charte culturelle du pays (1991) relative au développement des langues nationales et assurer son suivi.</p> <p>4- Déterminer les populations cibles en rapport avec les métiers (ouvriers et artisans) en particulier les non-scolarisés, les analphabètes, les déscolarisés, les néo-analphabètes en langues nationales, les commerçantes et commerçants, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Evaluer les compétences langagières.</li><li>- Elaborer les outils d'évaluation des compétences des populations en français à partir de l'appréciation de leur niveau de compétence en langues nationales et de l'utilisation faite du français dans la rue.</li></ul> <p>5- Développer chez les publics de non-scolarisés et de déscolarisés (de 10 ans à 20ans) en activité dans les villes de Cotonou, de Porto-Novo et de Parakou, la maîtrise des langues nationales béninoises, concomitamment avec l'apprentissage du français</p>